

J. MESQUI, P. TOUSSAINT

Le château de Gisors aux XIIe et XIIIe siècles

ARCHEOLOGIE MEDIEVALE, Tome XX, 1990
Editions du CNRS

Jean MESQUI
avec la collaboration de Patrick TOUSSAINT

Le château de Gisors aux XII^e et XIII^e siècles

En 1958, Yves Bruand a donné dans les colonnes du *Bulletin Monumental* un article qui renouvelait considérablement la vision de ce monument (1) ; depuis cette date, la discipline de l'architecture militaire médiévale a progressé, et, par ailleurs, certains éléments non visibles en 1958 ont été dégagés de la végétation qui les couvrait lors des travaux de restauration récents, au point de justifier une nouvelle analyse monumentale. Ce château est, en effet, l'un des jalons majeurs de l'architecture militaire des XII^e et XIII^e siècles, tant en France qu'en Angleterre, et mérite à ce titre un examen rigoureux (2).

Pour autant, la conception actuelle de l'archéologie monumentale nous conduira plutôt à rester modeste sur les datations proposées. On a malheureusement trop tendance, dans les analyses traditionnelles, à forcer les datations à coïncider avec des mentions factuelles relevées au travers des rares textes conservés : rien de plus artificiel qu'un tel procédé, lorsque l'on sait que les travaux s'échelonnaient le plus souvent sur des années, voire sur des décennies, et que le chroniqueur ne situait précisément que la date de leur début, ou au contraire celle de leur achèvement. Seules les mentions comptables autorisent à la certitude ; elles sont malheureusement trop éparées pour rien garantir...

Une seconde raison s'impose pour ne pas forcer les datations et les interprétations : un château de l'ampleur de Gisors a été transformé tout au long des siècles, son enceinte était emplie de bâtiments qui éclairaient d'un jour différent l'analyse de la forteresse. Or l'ensemble est aujourd'hui une grande coquille vide, où le remblai et

(1) Y. BRUAND, « Le château de Gisors. Principales campagnes de construction », dans *Bulletin Monumental*, 1958, pp. 243-265.

(2) J'exprime ici toute ma reconnaissance à mes deux confrères et amis britanniques Derek RENN et Peter CURNOW, spécialistes de l'architecture militaire outre-Manche. Gisors est à ce point marqué par l'influence anglaise aux XI^e et XII^e siècles, qu'il est impératif, pour analyser ce site, d'en référer continuellement à l'évolution anglaise. Derek RENN et Peter CURNOW ont bien voulu m'apporter leur connaissance des sites britanniques, et, plus encore, amender et compléter cet article. Qu'ils en soient remerciés ici.

les jardins cachent les anciennes structures, qu'elles soient résidentielles ou fortifiées. Seule la fouille programmée permettrait ici un apport décisif pour résoudre les interrogations qui restent posées.

LES DOCUMENTS CONCERNANT LA CONSTRUCTION AUX XI^e-XII^e SIÈCLES

Yves Bruand, dans son article déjà cité, a fort bien effectué la synthèse des textes et documents conservés relatant l'histoire de la construction aux XI^e et XII^e siècles. On se contentera ici d'en donner une récapitulation, en notant que l'essentiel des structures subsistantes remonte à cette époque. Il demeure cependant une étude complète à mener sur les travaux, souvent très mineurs, mentionnés çà et là dans les volumes des Quittances et Pièces Originales de la Bibliothèque Nationale pour les XIV^e et XV^e siècles ; s'ils ne fournissent guère d'indications quant aux grands événements de l'histoire monumentale, ils devraient en revanche permettre de mieux cerner la façon dont le château fut entretenu au jour le jour à la fin du Moyen Âge. L. Mirot en avait entamé le dépouillement pour le règne de Charles VI, F. Goineau en a donné un synopsis plus complet, R. Blanchot a consacré un travail de maîtrise aux documents comptables de la dernière décennie du XIV^e siècle (3).

- 1096-97 : Selon le continuateur de Guillaume de Jumièges et Orderic Vital, Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, confie à Robert de Bellême, *ingeniosus artifex*, le soin de construire le château très fort de Gisors (4).
- 1101 : Robert Courteuse, en raison de services rendus, concède à Thibaud Payen, qui semble avoir été le seigneur primitif de Gisors et de Neaufles, la forteresse de Gisors (*munitio de Gisortis*) (5).
- 1109 : Henri I^{er} reprend possession du château de Gisors.
- 1123-24 : Sous l'impulsion du comte Galeran de Meulan, plusieurs seigneurs normands tentent de se révolter contre Henri I^{er}, faisant cause commune avec Robert Courteuse. Thibaud Payen, débouté de la seigneurie de Gisors en 1109, tout en ayant encore une *domus* dans la place, tente avec ses alliés de reprendre le château (6). Orderic Vital

(3) L. MIROT, *Paiements et quittances de travaux exécutés sous le règne de Charles VI, 1380-1422*, Paris, 1921 (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 81, 1920). F. GOINEAU, *Gisors, La ville et le bailliage jusqu'à la fin du XIV^e siècle*, Pontoise, 1937, pp. 67-73. R. BLANCHOT, « Le château de Gisors à la fin du XIV^e siècle : contribution à l'étude sur les réparations et les travaux effectués dans les châteaux à la fin du XIV^e siècle », Mémoire de maîtrise soutenu en septembre 1985 à l'Université Paris X Nanterre.

(4) Orderic VITAL, *Historia ecclesiastica*, ed., A. LE PRÉVOST, Paris, 1838-55, t. IV, p. 21 : *Tunc Guillelmus rex firmissimum castrum Gisortis construi praecepit, quod usque hodie, contra Calvimontem et Triam atque Buriz oppositum, Normanniam concludit ; cujus positionem et fabricam ingeniosus artifex Rodbertus Belesmensis disposuit.*

(5) Orderic VITAL, *op. cit.*, t. IV, p. 104.

(6) Y. BRUAND a bien analysé les diverses chroniques relatives à cet événement, et a montré que l'assertion de SUGER selon laquelle PAYEN aurait été le premier constructeur d'un château à Gisors est sujette à caution (cf. Y. BRUAND, *op. cit.*, pp. 244-245). Mais Thibaud PAYEN avait certainement des

mentionne l'existence de la fortification du *donjon* royal (*munio regii dangionis*), au sens médiéval du terme qui désigne non la tour maîtresse, mais le secteur fortifié constituant le cœur du château. Il signale également que les assiégeants tentèrent, depuis le marché, d'escalader la colline pour investir la fortification (*in montem contra munimentum armati ascenderunt*) (7). Robert du Mont, abbé du Bec, relate quant à lui la fortification du château par Henri I^{er} en 1123, peut-être après les événements relatés ci-dessus (8). Dans une autre œuvre, le continuateur de Guillaume de Jumièges, peut-être le même abbé du Bec, rapporte qu'après que Guillaume le Roux a construit le château de Gisors, son frère Henri I^{er} a rendu ce château inexpugnable grâce à une enceinte de murs et de tours très hauts (9).

- 1145 : Gisors et le Vexin normand passent au roi de France, en contrepartie de la protection accordée par Louis VII à Geoffroy le Bel, époux de la fille d'Henri I^{er}. La châtelainie est mise sous séquestre des Templiers.
- 1161 : Après avoir récupéré le Vexin, dot de Marguerite fille de Louis VII et promise à son fils aîné, Henri II d'Angleterre améliore et rénove, selon Robert du Mont, tout particulièrement son château de Gisors (10).
- 1173 : Selon Benoît, abbé de Petersborough, Henri II fait renforcer tous les châteaux situés sur la frontière avec le royaume de France, et en particulier Gisors (11).
- 1177 : Selon Silvestre Gérard de Cambrai, Philippe Auguste, âgé de douze ans, peut constater que le château de Gisors est d'une force peu commune, construit de pierres d'appareil, avec des tours couvertes de toits pointus, l'ensemble étant fortement admiré par ses chevaliers au point de motiver quelques remarques bien senties de la part du souverain (12).
- 1180 : Le grand rôle de l'Echiquier de Normandie signale les travaux suivants :
— Construction d'un corps de garde (« eschive ») et travaux aux fossés, pour 19 livres 2 sous ;

droits sur la seigneurie de Gisors, dès avant 1097, ce qui pourrait expliquer qu'il ait été investi du château en 1101 par Guillaume le Roux. Cette hypothèse est corroborée par le fait qu'il possédait une « maison » sur le site en 1123.

(7) Orderic VITAL, *op. cit.*, t. IV, pp. 451-452.

(8) Robert DU MONT, *Appendix ad Sigebertum*, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XIII, p. 285.

(9) *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XII, Paris, 1781, p. 571 : ... *Hoc tempore praedictus rex Willelmus fecit quoddam castellum nomine Gisorz in confinio Normanniae et Franciae, quod saepe nominatus frater ejus Henricus, qui ei divina dispositione successit, moenibus ambitum et turribus excelsis inexpugnabile reddidit.*

(10) Robert DU MONT, *op. cit.*, pp. 305-306 : *In margine etiam ducatus Normanniae fere omnia sua castella, et maxime Gisors...*

(11) *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XIII, p. 150.

(12) *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XVIII, pp. 152-153.

- Construction d'une maison près de la porte, et couverture de la chapelle et des maisons du château, pour 16 livres 19 sous ;
 - Réparation de la tour (tour maîtresse) pour 7 livres 12 sous (13).
- 1184 : Le rôle normand signale des travaux beaucoup plus considérables en volume financier :
- Couverture de la tour (tour maîtresse), et travaux au mur autour de la motte (chemise), à la cuisine, au fossé extérieur, aux ponts, à la porterie, à la maison de bois de la basse-cour, enfin au pied du mur autour du marché, le tout pour la somme de 2 651 livres.
 - Fourniture de plomb, depuis Rouen, pour couvrir la tour (tour maîtresse) et la chambre du Roi, pour 32 sous. Fourniture d'une serrure pour la porte de la tour (tour maîtresse), pour 6 sous.
 - Fourniture de deux vitres pour la chambre du Roi, pour 25 sous (14).
- 1189 : Le chroniqueur Rigord signale l'incendie qui, lors du premier séjour du roi Richard à Gisors, détruit tout le château (*totum castrum incendio flagravat*) (15). Ce qui n'empêchera pas Richard d'y demeurer une nuit ; le lendemain, en sortant du château, le pont de bois sur le fossé s'effondra sous les sabots de son cheval, et le roi tomba dans le fossé...
- 1193 : Gisors passe aux mains du roi Philippe Auguste sans doute à la suite d'un arrangement amiable avec le capitaine Gilbert de Vascœuil.

On se gardera d'analyser trop rapidement ces textes ; en particulier, toutes les relations dues aux chroniqueurs, qui fournissent l'essentiel avant le rôle de l'Echiquier, demeurent sujettes à une interprétation qui n'est pas facile et donne fatalement lieu à controverse. Plus encore, même les derniers, les plus précis, ne permettent pas vraiment de se faire une idée claire de la localisation et de l'importance exacte des travaux.

Il reste que les travaux de 1184 méritent une mention particulière, dans la mesure où ils sont chiffrés de façon exacte, avec un décompte de 2 651 livres, somme

(13) LECHAUDÉ D'ANISY, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XV, 1846, p. 23 : ...*In facienda eschina castri de Gisorcio et in reparandis fossatis 19 lib. 2 sol. per brev. Regis. Pro facienda domo juxta portam et in recooperianda capella et domibus ejusdem castri 16 lib. 19 sol. per idem brev.* Bien que la transposition de LÉCHAUDÉ en *eschina* puisse avoir un sens, l'« échine » désignant alors la crête de la contrescarpe du fossé, je préférerai, suivant le conseil de Derek RENN, lire *eschiva*, transposition latine de l'ancien français « eschive », qui signifie échauguette, corps de garde. Cf. A.-J. GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien Français jusqu'au milieu du XIV^e siècle*, Paris, 1968.

(14) LECHAUDÉ D'ANISY, *op. cit.*, p. 34 : ...*In operationibus fossati extra virgultum de Gisorcio 77 lib. 6 den. per brev. Regis. In operationibus turris de Gisorcio recooperiende et muri circa motam, et coquine, et fossati extra virgultum, et pontium, et portarum, et domus lignee infra baillium, et pedis muri circa mercatum 2651 lib. 23 den. per brev. Regis. Pro duabus vitreis ad cameram Regis de Gisorcio 25 sol. per id. brev. Pro plumbo portando a Rothomago usque Gisorcium ad cooperiendam cameram Regis et Turrim 32 sol. per id. brev. Pro sera ad ostium turris de Gisorcio 6 sol. per id. brev.*

(15) RIGORD, Œuvres, publiées par H.-F. DELABORDE, Paris, 1982, p. 97.

énorme pour l'époque. Pour fournir une référence significative, on se reportera au coût de l'enceinte de Paris, évaluée dans les années 1190 à 5 livres la toise : avec 2 651 livres, il était possible à l'époque de construire plus de 500 mètres d'une enceinte urbaine aux caractéristiques moyennes (16). Au même moment, pour 1 600 livres, Philippe Auguste commandait une tour maîtresse circulaire dans son entier, celle de Villeneuve-sur-Yonne (17) ; en 1180-90, la couronne anglaise déboursait environ 4 000 livres pour l'énorme tour maîtresse de Newcastle (18). Pour ne citer qu'un exemple supplémentaire, provenant encore des documents relatifs au règne de Philippe Auguste, une tour de flanquement de six mètres de diamètre, dotée de quatre niveaux et d'un crénelage était évaluée à 40 livres à Montargis, et une porterie à deux tours l'était à 100 livres (19). Il ne s'agissait pas évidemment, dans tous ces cas, de la même monnaie, mais les ordres de grandeur demeurent.

Pour autant, le descriptif des travaux fourni par le rôle reste assez anodin : compte tenu des coûts unitaires contemporains, on peut s'interroger sur le contenu exact des travaux comptabilisés à cette époque. Vraisemblablement doit-on voir ici l'agrégation de plusieurs contrats de travaux ; mais l'incertitude demeure totale de savoir si le contrat principal fut celui du « mur autour de la motte », ou celui du « pied du mur autour du marché »...

Par ailleurs, on peut s'interroger sur l'identification généralement établie entre ce « mur autour du marché » (*circa mercatum*), et la partie sud de l'enceinte castrale. Cette identification supposerait que le marché se soit tenu à l'intérieur de l'enceinte castrale : or le récit de la tentative de coup de main de 1123, comme la topographie historique, prouvent qu'au contraire il se tenait au sud, sous les escarpements du château. Aussi aurais-je tendance à identifier ce « mur autour du marché » à l'enceinte du bourg de Gisors, ce qui permettrait d'expliquer plus facilement le montant du paiement.

LA STRUCTURE DU CHÂTEAU

Grand polygone en forme de trapèze déformé, de 200 m de base, pour 160 m de hauteur, le château est bordé au sud et au sud-est par les escarpements naturels, et sur ses autres faces par des fossés. Ceux-ci ont été dotés vers le plateau, en contrescarpe, d'un haut merlon de terre flanqué par un bastion terrassé jeté au-devant de la Porte des Champs. Ces aménagements furent ajoutés au XVI^e siècle, pour couvrir l'enceinte contre l'artillerie (pl. 1).

(16) *L'enceinte et le Louvre de Philippe Auguste*, Paris, 1988, p. 56.

(17) J. VALLÉRY-RADOT, « Le donjon de Philippe Auguste à Villeneuve-sur-Yonne et son devis », dans *Château-Gaillard*, t. II, 1964, Cologne, 1967, pp. 105-112.

(18) *The History of the King's Works*, op. cit., t. I, p. 75.

(19) V. MORTET, P. DESCHAMPS, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes*, t. II, Paris, 1929, *passim*.

On distingue aujourd'hui trois ensembles monumentaux : la motte, couronnée par sa chemise et la tour maîtresse ; l'ensemble formant avant-cour, délimité au sud-est par la Porte du Gouverneur et la Tour du Prisonnier, et entouré par une enceinte propre ; enfin l'enceinte générale qui entoure la motte à une distance respectable, et vient se fermer sur l'avant-cour qui vient d'être signalée.

Il est presque évident, à la simple lecture du plan, que l'organisation castrale fut plus complexe au Moyen Âge, et sans doute variable au cours des siècles. De ce point de vue, l'examen que nous ferons ici n'aura pas l'ambition de résoudre la totalité des problèmes posés par la structure castrale : certaines interrogations demeurent, en effet, sans réponse en l'absence de fouilles générales du site. L'examen archéologique monumental de Gisors ne peut se prévaloir, malheureusement, de fournir des résultats définitifs.

On commencera par décrire l'élément central, celui formé par la motte, la tour maîtresse et la chemise, avant d'en venir aux autres secteurs du périmètre castral.

LA MOTTE, LA CHEMISE ET LA TOUR MAÎTRESSE

Au sommet de la motte se dresse l'ensemble formé par la chemise polygonale et la tour maîtresse qui lui est adjacente intérieurement (pl. 2). Contrairement à la logique habituelle, on commencera par la description de la chemise, l'élément le plus mal connu, en particulier dans le secteur où elle tangente la tour maîtresse.

La chemise (partie courante)

Cette muraille se présente sous la forme d'un polygone assez régulier, autrefois doté de 22 côtés ; demeurent aujourd'hui en élévation 19 d'entre eux, alors que trois autres, derrière la tour maîtresse au nord, justifient une étude particulière. Épais d'un peu moins de deux mètres, haut de six mètres environ, le mur est appareillé en moellons, et renforcé aux angles entre pans par des contreforts en moyen appareil calcaire, s'amincissant par un à trois ressauts suivant les endroits. On reconnaît encore les traces d'un talus qui garnissait la base du mur. Intérieurement, les raccords entre pans successifs étaient assurés par des chaînages de moyen appareil. Les auteurs ont déjà à de nombreuses reprises remarqué le curieux dispositif constructif qui consista à renforcer intérieurement la maçonnerie des courtines par des poutres horizontales et verticales : cette disposition se reconnaît aujourd'hui aux vides laissés par les poutres dans les endroits où le parement a été arraché.

Seul un des pans de courtine est entièrement appareillé, au sud : il est percé d'une porte monumentale couverte par un arc plein cintre à double rouleau. À l'extérieur, ces deux rouleaux sont au même nu ; de l'autre côté, le rouleau intérieur est en léger retrait. Large de 2,70 m, cette porte ne montre aujourd'hui plus aucun dispositif destiné à la fermeture ; mais l'on sait, depuis la publication par R. de Lasteyrie d'une

aquarelle de Pernet, que sous le grand arc prenaient place deux piédroits supportant un tympan semi-circulaire (fig. 1) (20).

Cette porte donnait sur un grand escalier droit très raide (trois marches en subsistent), encadré de deux murs parallèles et contrôlé à sa partie inférieure par un petit corps de garde. Les documents de la fin du XIV^e siècle analysés par R. Blanchot confirment totalement cette disposition ; ils prouvent que les « degrés par où l'on va en la grosse tour du dongon » étaient couverts d'une toiture que l'on réparait en 1390. Cette « allée du dongon » donnait, d'après les documents, dans une « chambre » ou « maison » attenante aux Logis du Roi, dans laquelle Monseigneur Le Besgue de Villaines se logeait lors de la venue du roi (« sur la chambre si comme l'on monte au dongon, en laquelle Monseigneur Le Besgue s'y fait logé »). En 1393, l'on remplaçait un linteau de pierre sur la « porte d'empres l'alée du dongon pour cause d'une voulte de pierre qui est cheue », et l'on réparait la « maison si comme l'on va audit dongon » (21).

Hormis un égoût sur lequel on reviendra, le mur de la chemise ne possédait pour unique ouverture que les deux baies étroites jumelées de la chapelle, percées dans un bel appareil moyen.

E. Pépin, et après lui Y. Bruand, se basant sur la différence d'appareil entre les contreforts et le gros-œuvre des courtines, ont estimé que l'on peut distinguer deux campagnes dans cette partie de la chemise ; le texte de 1184 mentionnant des travaux au « mur autour de la motte » leur fournissait un argument pour penser que c'est sous le règne d'Henri II qu'auraient été ajoutés les contreforts, et percée la porte (celle-ci est sans doute aucun en cohérence avec les contreforts qui la jouxtent). Bien que cette hypothèse ne puisse être considérée comme impossible, elle est assez fragile : dans un mur de moellons, les contreforts sont le plus souvent appareillés, et le sont en tout cas à leurs angles. Lorsqu'ils sont d'aussi petite taille que ceux de Gisors, comment n'eussent-ils pas été entièrement appareillés ?

Aussi la différence d'appareil entre contreforts et gros-œuvre n'est pas une preuve suffisante pour indiquer deux campagnes : par ailleurs, les raccords entre un moellonage régulièrement assisé et un moyen appareil, même contemporains, traduisent par essence une solution de continuité, et celle-ci ne saurait être considérée comme une preuve quant aux datations relatives. On retrouvera ce problème en étudiant la tour maîtresse.

La chemise au nord de la tour maîtresse

Dans sa partie nord, la chemise a fortement souffert, vraisemblablement du fait d'une déficience de ses fondations : on comprendra plus loin pour quelle raison.

(20) R. DE LASTEYRIE, « Quelques notes sur le château de Gisors », dans *Bulletin Monumental*, 1901, pp. 120-137.

(21) R. BLANCHOT, *op. cit.*, pp. 60-85. Bibliothèque Nationale, ms. fr. 20686, f° 26 verso, f° 32 verso.

Cette partie nord était flanquée par trois tourelles rectangulaires espacées environ de 4 m les unes des autres. Celle du nord-est (tour *a*) demeure en élévation, alors que les deux autres (*b* et *c*) ne se manifestent plus que par les restes de leur base, et quelques arrachements, ce qui explique qu'elles n'aient pas été vues par nos devanciers.

Commençons par décrire la tour *a*, rectangle large de 2,53 m, saillant sur la courtine de 2,74 m. Son élévation est marquée par deux retraits successifs en glacis ; son appareil moellonné régulièrement assisé, renforcé aux angles de chaînages, semble cohérent avec celui des courtines de la chemise (fig. 4).

Cette tour se présente aujourd'hui intérieurement avec une haute et étroite salle voûtée en berceau, non fermée vers l'intérieur de la cour ; la face latérale est à été éventrée, mais on peut admettre que, comme la face ouest, elle possédait une petite meurtrière haut placée. La salle se referme vers l'extérieur par une arcade aveugle.

L'examen extérieur de la tour révèle, dans la face nord, sous le glacis inférieur, un arc plein cintre fermé par un tympan semi-circulaire, ainsi que les piédroits d'une ancienne porte bouchée de moellons. Au-dessous, on remarque un curieux dispositif consistant en une encoche de 0,64 m de largeur, encadrée par des pierres dressées de champ saillant du nu de la tour.

Ainsi se fait jour, avec la tour *a*, une ancienne tour-porte donnant accès à la chemise ; la différence de niveaux entre le seuil de la porte et l'intérieur donne à penser qu'un escalier intérieur reliait l'un à l'autre, expliquant l'arcade aveugle mentionnée plus haut. Cet escalier fut supprimé et comblé lorsque la porte fut murée.

Les raccords de cette tour-porte avec les courtines adjacentes méritent qu'on s'y attarde. A l'est, le raccord a été fortement restauré au siècle dernier, mais on y reconnaît les restes d'un passage voûté ménagé dans l'épaisseur de la courtine (*g*), sans doute possédant une meurtrière.

A l'ouest, la tour se raccorde bien extérieurement avec la courtine dont deux pans demeurent en élévation ; à l'extrémité du second pan se reconnaît une meurtrière, à la même hauteur que celle de la tour. Cette meurtrière paraît avoir desservi un passage mural *f* identique à celui *g*, de l'est ; mais l'entrée de ce passage, comme sans doute le passage lui-même, ont été murés de l'édification du contrefort nord-est de la tour maîtresse. Ceci se confirme à l'examen du raccord intérieur entre la tour *a* et le contrefort de la tour maîtresse : on peut constater que le mur appareillé de la tour *a* a été cassé lors de la construction du contrefort, et que l'intervalle entre les deux a été rempli d'un blocage de moellons.

Selon toute vraisemblance, ce couloir mural *f* desservait la seconde tour rectangulaire *b*. Celle-ci apparaît encore bien par son socle, débordant d'environ 3,10 m, pour une largeur de 2,40 m. On reconnaît, à la base de la tour, un dispositif similaire à celui de la tour *a* (encoche bordée de pierres de champ), sans pouvoir l'expliquer.

La tour *b* possédait une salle large de 1,27 m voûtée en berceau, dont les arrachements se lisent encore dans le blocage ; en revanche, l'ancien débouché du couloir *f* a été muré et ne se lit plus. E. Pépin, qui avait vu ces restes de la tour, les avait interprétés comme une ancienne porte ; la présence de la tour-porte *a* dément cette hypothèse (fig. 2).

Entre les tours *b* et *c*, la courtine ne demeure plus que par ses bases, qui révèlent les talus de deux pans. Au-dessus, tout le parement est tombé, ou a été arraché, ne laissant plus apparaître qu'un blocage épaississant la base de la tour maîtresse. On a la certitude que la courtine devait ici avoir une largeur permettant sur sa partie supérieure la libre circulation autour de la tour maîtresse : on verra en effet que lors de la construction des contreforts de celui-ci, celui qui aurait dû se situer à l'aplomb de cette portion de courtine fut interrompu par un encorbellement pour laisser le passage libre.

De la tour *c* ne subsistent que des ruines informes : on reconnaît une base rectangulaire, d'une largeur approximative de 2,60 m pour une saillie de 2,40 m. En revanche, le couloir d'accès *d* à cette tour est parfaitement conservé, et ses dispositions confirment l'analyse effectuée pour le couloir *f*. Large de 0,85 m, long de 3,30 m, voûté en berceau, il est desservi par une porte *e* couverte en berceau surbaissé, dont le seuil se trouve à 2 m de hauteur, dans l'encoignure entre tour maîtresse et chemise (fig. 8).

Pour faciliter l'accès à la porte de la chemise dans cette encoignure malcommode, une arcature plein cintre a été ménagée dans la paroi de la tour maîtresse, élargissant quelque peu le passage. Curieusement, cette arcature a été considérée par E. Pépin et Y. Bruand comme l'ancienne porte primitive de la tour maîtresse, alors qu'intérieurement aucune trace ne demeure d'une telle ouverture.

Les rapports entre chemise et tour maîtresse

Ainsi, alors même que l'on n'a pas encore parlé de la tour maîtresse, la simple logique permet de postuler quelques conclusions sur les rapports entre chemise et tour maîtresse.

- Si l'on examine la disposition des couloirs muraux *d* et *f*, il paraît presque évident que ces deux couloirs, avec leurs accès, ont été conçus en fonction de la tour maîtresse, de manière à desservir les tours bâties au nord de celui-ci. Ces couloirs étaient, en effet, nécessaires pour contourner la masse de la tour maîtresse.

- On aboutit ainsi à une première conclusion : la chemise a été construite alors que la partie inférieure de la tour maîtresse existait déjà. A l'extrême limite, les deux éléments auraient pu être bâtis ensemble, mais cette hypothèse paraît peu crédible eu égard à leur position relative inhabituelle, et irrationnelle. Lorsque l'on décida de construire la chemise, le parti choisi fut de fortifier le secteur nord par trois tours rectangulaires, vraisemblablement du fait de la position très exposée de la tour

maîtresse, comme on y reviendra. Mais la position excentrée de la tour par rapport à la motte conduisit à bâtir les tours directement à son revers, de telle sorte qu'il fallut ménager dans les courtines les couloirs desservant les tours.

- Si la tour maîtresse, dans la partie inférieure de son gros-œuvre, paraît ainsi antérieure à la chemise, ou au plus contemporaine, ses contreforts ont été établis postérieurement à la construction de celle-ci. On a vu, en effet, que la construction du contrefort nord-est a conduit à boucher le couloir mural *f*; par ailleurs, on a déjà remarqué que le contrefort de la face nord de la tour maîtresse a été interrompu par un encorbellement pour laisser le libre passage sur la courtine *b-c*; enfin, la destruction actuelle de cette courtine *b-c* permet de remarquer que le socle du contrefort nord-ouest de la tour maîtresse prenait appui sur cette courtine, et qu'il est aujourd'hui partiellement dans le vide.

- Ainsi arrive-t-on, à la simple analyse de la partie nord de la chemise, à une hypothèse d'évolution monumentale qui est la suivante :

- construction de la tour maîtresse polygonale, au moins dans ses parties basses, au sommet d'une motte où elle occupait une position excentrée au nord ;
- construction d'une chemise renforcée de trois tours rectangulaires dont une tour-porte, autour de la motte, la partie nord tangentant la tour maîtresse par simple épaissement de sa base ;
- renforcement de la tour maîtresse par des contreforts venant altérer la partie nord, en bouchant en particulier l'accès d'une des tours rectangulaires.

Si la troisième phase a conduit à un véritable changement de parti architectural, les deux premières ne sont pas nécessairement incohérentes, et l'on peut penser qu'elles ont pu avoir lieu en deux campagnes très rapprochées, voire même dans une campagne de construction identique.

Analyse du rôle défensif de la chemise et de ses accès

Quelles furent les raisons d'un tel aménagement, si dissymétrique, de la chemise ? Pourquoi fut-elle dotée, spécialement au nord, de trois tours, alors qu'elle n'était pas flanquée par ailleurs ? Cette première question est assez facilement soluble : en effet, la tour maîtresse, du fait de sa position excentrée sur la motte vers le nord, se trouvait très exposée du côté le plus vulnérable, celui qui regardait la campagne. On peut donc admettre que le maître d'œuvre de la chemise chercha à renforcer ce front. Sans doute peut-on voir également, dans cet aménagement, la volonté d'asseoir plus solidement la tour maîtresse — et la chemise — au sommet de la motte.

Reste la question du double accès à la chemise, au sud par une porte monumentale, au nord par une tour-porte piétonnière d'aspect plus défensif. E. Pépin, qui avait pressenti l'existence d'un accès nord, l'avait identifié à l'accès primitif de la chemise, en déduisant que la porte sud monumentale est plus récente. Rien, en fait, comme on l'a vu plus haut, ne confirme dans l'architecture une telle évolution ; mieux vaut sans doute partir du principe que la chemise possédait, dès

l'origine, deux accès. Le premier, vers la campagne, était ménagé à la base d'une tour ; le second, vers l'intérieur du château, était d'aspect monumental.

Les bâtiments de la chemise

On reconnaît aujourd'hui facilement, à l'intérieur de la chemise, les traces de la chapelle dédiée à saint Thomas de Canterbury. On ne reviendra pas sur son architecture ; il est généralement admis que son chœur fut inséré dans la chemise préexistante, au moyen d'un arc surbaissé servant d'arc triomphal, les travaux étant attribués, en fonction de la décoration, au règne d'Henri II, après 1161. Cette insertion se remarque fort bien en examinant les raccords entre les départs des murs gouttereaux de la chapelle et ceux de la chemise ; on peut être plus dubitatif en examinant la façon dont, extérieurement, l'unique baie géminée de la chapelle a été insérée dans la maçonnerie de la chemise. Au point que l'on peut se demander si la « nouvelle » chapelle d'Henri II ne vint pas s'insérer exactement à l'endroit d'une chapelle plus ancienne, dont on aurait conservé l'ouverture. Ceci expliquerait en particulier l'étrange décentrement de celle-ci par rapport à l'axe de l'édifice (fig. 6).

A gauche de l'entrée monumentale demeurent par ailleurs les vestiges de ce qui fut peut-être la cuisine. Le puits, en premier lieu, et surtout les deux niches plein cintre encadrant un évier et un conduit incliné d'égoût qui traverse la courtine, signalent une zone domestique qui reçut peut-être cette affectation. Au sol n'en subsiste aucune trace, pas plus que sur les murs : demeure l'hypothèse de bâtiments de bois ou de colombages (fig. 5).

Exista-t-il d'autres bâtiments à l'intérieur de la chemise, outre la tour maîtresse ? Je n'en suis pas sûr, car il n'en demeure pas la moindre trace. Mais seules des fouilles seraient à même d'apporter une précision à ce sujet : on se gardera de toute affirmation au vu des restes de maçonnerie de blocage, trop bien restaurés depuis un siècle pour permettre toute certitude. En particulier, certains auteurs ont fait l'hypothèse de la présence à l'intérieur de la chemise de la « Chambre du Roi » mentionnée en 1184.

La tour maîtresse

La tour maîtresse est un édifice octogonal irrégulier de prime abord déconcertant, en raison des multiples transformations qui l'ont marqué. E. Pépin et Y. Bruand ont bien mis en évidence la disparité entre parties basses, bâties en moellonage, et les parties hautes en pierre d'appareil : disparité qui se retrouve intérieurement, et permet d'identifier sans contestation aucune deux campagnes de construction. Ils ont également souligné la cohérence entre les contreforts très saillants de l'édifice, et ses parties hautes, suggérant ainsi que ces contreforts furent ajoutés lors de la surélévation (fig. 7).

On laissera de côté la belle tour d'escalier de la fin du XIV^e siècle (h), pour laquelle aucun doute n'est possible sur le caractère tardif d'ajout. La porte d'accès primitive que les deux auteurs ont située faussement dans l'arcature du rez-

de-chaussée déjà évoquée, en *e*, se trouvait dans la face de la tour maîtresse qu'occupe aujourd'hui la tour d'escalier en vis. Aujourd'hui, cette porte se reconnaît par son couloir voûté en berceau brisé au troisième niveau ; mais, une fois de plus, la cohabitation de l'appareil moyen qui encadre l'arc brisé avec les moellons assisés qui forment le gros-œuvre empêchent totalement de prendre parti sur le caractère contemporain de cette voûte avec la maçonnerie primitive. Ne doit-on pas considérer cette voûte brisée comme une modification de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle ?

La tour primitive

Primitivement, la tour comprenait quatre niveaux planchéiés, les angles de l'octogone étant amortis intérieurement par des murs courbes. Seul le troisième niveau, celui où se trouvait l'accès surélevé, possède une fenêtre rectangulaire sous arc de décharge plein cintre ; à côté de la niche plein cintre de la fenêtre, un escalier en vis très exigu ménagé dans le mur monte au niveau supérieur.

La tour était bâtie en simple moellonage régulièrement assisé. Cependant, on trouve dans toute la partie basse un appareil plus soigné, mélangeant moyen appareil et moellons régulièrement disposés, au-dessus de deux ressauts en glacis ; il est probable qu'il s'agit d'une reprise, comme on y reviendra. En revanche, on peut penser que, dès cette époque, le parement externe de la tour était marqué d'un ressaut au moins signalant le troisième niveau (niveau noble selon toute vraisemblance) ; ce ressaut, au contraire du reste du parement, était appareillé en glacis.

On peut, à l'examen externe de la tour, s'interroger sur le caractère contemporain des contreforts qui garnissent ses angles. On a vu que nos devanciers ont bien identifié la cohérence entre les parties supérieures de ces contreforts, et la surélévation de la tour maîtresse. Mais on pourrait imaginer que la bâtisse ait possédé, dès l'origine, des contreforts, qui eussent été surélevés lors de l'exhaussement de l'édifice. Une telle hypothèse est démentie par l'analyse de la chemise : celle-ci a montré que le contrefort nord-est, l'un des cinq qui montent de fond, a bouché un dispositif (couloir mural) de la chemise, elle-même postérieure à la base de la tour. Plus encore, le contrefort nord-ouest a lui aussi été ajouté de façon manifeste, sa base se situant sur la voûte de l'autre couloir mural de la chemise.

En somme, la tour primitive, octogonale sans contreforts, était un édifice assez médiocre. Au-dessus de deux niveaux de stockage aveugles, l'accès surélevé conduisait à une salle éclairée par une seule fenêtre, sans cheminée. Un petit escalier menait de cette salle à l'étage de défense, crénelé et couvert d'un toit.

La surélévation et la construction des contreforts

La seconde campagne de construction identifiable consista à ajouter deux niveaux à la tour ; l'ancien chemin de ronde (quatrième niveau) de la tour maîtresse primitive dont on reconnaît encore le crénelage, fut alors transformé en salle. Les deux salles ajoutées lors de l'exhaussement de la tour maîtresse possèdent des fenêtres

rectangulaires très remaniées regardant l'est et une fenêtre plein cintre regardant le sud ; certaines des ouvertures furent bouchées lors de la construction de la grande vis, d'autres l'ont été plus récemment.

Dans cette même campagne, furent ajoutés cinq contreforts montant de fond, ainsi que deux autres au nord au-dessus de la chemise. Celui du nord-ouest prenait directement appui sur celle-ci ; quant à celui qui garnissait la petite face nord, l'exigence de maintenir les circulations au sommet de la chemise obligea l'architecte à ménager un encorbellement un quart de rond pour le supporter. Ainsi, par un curieux paradoxe architectural, le contrefort nord est-il porté... par la structure même qu'il eût été supposé conforter ! Il a aujourd'hui perdu une partie de son parement inférieur, qui devait déborder légèrement plus qu'aujourd'hui.

Le rôle de ce faux contrefort apparaît doublement curieux, lorsque l'on constate qu'au quatrième niveau, il est percé par une porte débouchant dans le vide, alors que des pierres semblent, dans les angles du contrefort au-dessus de la porte, témoigner d'une structure passée. Le restaurateur des années 1980 a malheureusement fait disparaître ici — avec un remarquable talent qui prouve à quel point les reprises peuvent passer inaperçues dans un appareil moellonné, deux séries de trous de boulin régulièrement espacés en hauteur, qui encadraient le faux contrefort à gauche et droite. En 1976, ces trous de boulin étaient encore bien présents, et signalaient la présence d'un édifice de bois en encorbellement, très certainement une latrine qui tombait immédiatement à l'ouest de la tour *b*.

Il est à noter enfin que la construction de ces contreforts s'accompagna d'une reprise complète du soubassement de la tour maîtresse. Un examen détaillé de la maçonnerie permet, en effet, de constater que l'on a inséré, en même temps que les contreforts, plusieurs assises de moyen appareil, dont une formant un ressaut continu cohérent avec l'un des ressauts des contreforts. Cette cohésion est prouvée par l'existence de pierres d'angle en équerre biseautée formant le raccord.

Confrontation avec les monuments contemporains et datation

A l'issue de cette analyse, on peut admettre que trois phases principales ont marqué le secteur étudié :

- dans une première phase, construction d'une tour octogonale à quatre niveaux, assez fruste, au sommet de la motte ;
- dans une seconde phase, non nécessairement éloignée dans le temps, construction de la chemise à contreforts et tours venant tangenter la tour maîtresse primitive ;
- dans une troisième phase, exhaussement du tour maîtresse, construction de ses contreforts, reprise des parties basses.

La tour maîtresse primitive (pl. 4)

Revenons à l'évolution ressortant de l'analyse architecturale. Jusqu'à présent, la tour maîtresse primitive a été attribuée à Robert de Bellême sous le règne de

Guillaume le Roux (1096-97), aussi bien par E. Pépin que par Y. Bruand. Il est à noter que rien, dans l'architecture, ne confirme explicitement cette hypothèse.

A l'inverse même, si le couloir d'accès, avec sa voûte en arc brisé, s'avérait contemporain du gros-œuvre, la tour primitive devrait être considérablement rajeunie, au moins jusqu'au milieu du XII^e siècle. Or, cet accès est certainement antérieur à la construction de la grande vis, dont les portes ont un encadrement rectangulaire chanfreiné.

Un autre indice gênant pour une datation haute est l'utilisation du plan polygonal. Celui-ci n'est pas courant en architecture militaire, et l'est encore moins à la veille du XII^e siècle. On peut même affirmer que parmi les tours maîtresses de l'époque envisagées traditionnellement, Gisors serait l'un des seuls à posséder un tel plan.

Ceci a conduit les auteurs de l'*History of the King's Works* à en attribuer l'entière paternité au roi Henri II (22) ; en effet, le plan polygonal devient fréquent au cours de la seconde moitié du XII^e siècle, si l'on en juge par les monuments conservés. En Angleterre, on citera Orford, Tickhill, Odiham et Chilham, tous bâtis par Henri II ou son fils Jean ; en France, l'un des plus beaux exemples de tour maîtresse polygonale du XII^e siècle demeure à Châtillon-Coligny, bâti dans les années 1180 par Etienne de Sancerre (23). On reviendra plus loin sur cette famille.

Cette accumulation d'indices doit donc conduire à la plus grande prudence. Gisors présente malheureusement un désavantage certain : les maçonneries de blocage assisé à chaînages ou harpes n'autorisent aucune datation relative. Ainsi est-il impossible de valider l'hypothèse émise par Y. Bruand suivant laquelle la fenêtre et l'escalier du troisième niveau de la tour maîtresse seraient postérieurs au gros-œuvre, hypothèse justifiant une datation haute pour la tour primitive. A l'inverse, il est impossible d'affirmer que le couloir d'accès voûté en arc brisé n'est pas une reprise, dans la mesure où les encadrements de moyen appareil peuvent aussi bien dater de la construction originelle, ou avoir été ajoutés dans ce blocage anonyme.

Alors rien ne permet vraiment de trancher entre une tour maîtresse conçue par Robert de Bellême pour Guillaume le Roux, tel que le veut la tradition, et une tour maîtresse bâtie dans la lignée des tours octogonales anglaises de la seconde moitié du XII^e siècle, tel que le préfèrent les spécialistes anglo-normands : Orderic Vital n'est pas assez explicite pour départager les deux conceptions, un *firmissimum castrum* pouvant être aussi bien une tour maîtresse de pierre sur motte, qu'une tour maîtresse de bois avec son enceinte sur la même motte...

(22) R. ALLEN BROWN, H.-M. COLVIN, A.-J. TAYLOR, *The History of the King's Works*, Londres, 1963, t. I, p. 77, n° 2.

(23) J. MESQUI, N. FAUCHERRE, « Le château de Châtillon-Coligny », dans *Bulletin Monumental*, 1988, pp. 73-108.

La chemise ou « shell wall » (pl. 4)

La chemise polygonale à contreforts fait partie de ce type d'enceintes sur motte que nos confrères britanniques appellent « shell-walls » (enceintes-coquilles en traduction littérale). Bien identifiées en Grande-Bretagne, ces « shell-walls » sont des enceintes sur motte renfermant des bâtiments le plus souvent en bois appuyés sur les murs ; par définition, les enceintes en question tinrent initialement lieu de tour maîtresse « ouverte », mais furent fréquemment transformées après leur construction, par surélévation ou couverture, en tours maîtresses « fermées ». Ceci explique que, dans de nombreux cas, nos confrères britanniques emploient parallèlement à « shell-wall », la dénomination « shell-keep » (tour maîtresse-coquille).

Ce type d'enceintes sur motte n'a pas encore fait l'objet d'une attention suffisante en France. Néanmoins, quelques exemples en sont identifiés : le plus spectaculaire d'entre eux, malheureusement disparu, celui de Montargis, n'est plus connu que par le plan et les perspectives qu'en donna Androuët du Cerceau dont ses *Plus excellens bastimens de France*. D'autres demeurent à l'état de vestiges quasi ignorés : c'est le cas de Préaux (Seine-Maritime), enceinte de blocage polygonale sur motte, et surtout celui de Vatteville-la-Rue (Seine-Maritime), dont les restes présentent de frappantes analogies avec l'enceinte sur motte de Gisors. Ici comme là, l'enceinte est polygonale, maçonnée en blocage de moellons ; dans l'un et l'autre cas, les angles sont renforcés par des contreforts appareillés. Or, curieusement, le château de Vatteville a suivi de très près le sort de celui de Gisors dans les troubles de 1123-24 contre la couronne anglaise. Orderic Vital relate le siège qui fut mené contre ce château (*arx*) allié à la faction de Galeran de Meulan, la reddition, et finalement la destruction ordonnée par le roi « pour la discipline » (24). Les restes actuels pourraient ainsi être attribués à la refortification du site qui dut avoir lieu après 1123 (25).

On pourrait citer également les restes de l'enceinte polygonale sur motte de Saint-Gondon (Loiret), sans prétendre en aucune manière à l'exhaustivité.

Quoiqu'il en soit, ce type de défenses n'a pas de datation bien précise de ce côté-ci de la Manche. Qu'en est-il en Angleterre ? L'exemple le plus en vue est celui de Windsor (Berkshire), avec son enceinte à douze pans arrondis séparés par des contreforts, malheureusement transformée du XIV^e au XIX^e siècle en une tour maîtresse « fermée » par surélévation et construction de bâtiments internes remplissant tout le volume de l'enceinte. L'intérêt est ici de cerner un édifice royal aux similitudes assez frappantes avec Gisors. La tradition attribue cet édifice sur motte à Henri II ; mais les auteurs de l'*History of the King's Works* reconnaissent que toute preuve historique évidente fait défaut, et que l'on ne saurait éliminer une datation

(24) Orderic VITAL, *op. cit.*, t. IV, p. 462.

(25) Le château de Vatteville est aujourd'hui une ruine totalement délaissée, malgré l'intérêt que présentent, en dehors du « shell-wall » sur motte, les restes de la Grande Salle de ce château, assurément attribuables au XII^e siècle comme la chemise sur la motte.

plus précoce, en l'occurrence attribuable au règne d'Henri I^{er} (26). Derek Renn, quant à lui, mentionne des travaux de réparation ou de construction à l'un des contreforts à la motte en 1194-95 (27). Il n'est pas sans intérêt de noter que l'enceinte sommitale possédait deux accès par de grands escaliers droits encadrés de courtines escaladant la motte. Quand bien même ces accès ne sont pas datés, à Windsor, de la même époque, cette analogie avec Gisors est intéressante.

D'autres exemples demeurent outre-Manche, non sans analogies avec Gisors. On citera ainsi le château de Durham, avec une enceinte sur motte octogonale à contreforts, antérieure à 1145 selon certains chroniqueurs, mais entièrement restaurée et transformée en tour maîtresse « fermée » en 1838-40 (28). Tout aussi proche au plan architectural, voire même plus encore, est l'enceinte à contreforts sur motte d'Arundel (Sussex) ; cette muraille de plan approximativement circulaire s'ouvrait primitivement par une porte au nu de la courtine, comme à Gisors. Cette porte a été, quelques années plus tard, masquée par une tour-porte rectangulaire à côté de laquelle s'ouvre aujourd'hui une porte richement décorée par une archivolte à chevrons (contestée par certains archéologues). Il est amusant par rapport à Gisors, d'apprendre qu'Arundel fut fortifié par Robert de Bellême avant le siège et la prise du château en 1102 par le roi Henri I^{er} ; à nouveau dans des mains privées avant 1138, la forteresse repassa en 1176 dans le domaine royal, et Henri II y fit construire divers ouvrages. Les auteurs de l'*History of the King's Works*, se basant sur la similitude avec Windsor, attribuent à ce roi l'édification de la chemise au sommet de la motte, mais sans preuves de première main (29). D'autres profitent de la coïncidence offerte par la présence de Robert de Bellême pour suggérer que cette chemise ait pu être lancée par ce personnage, en déduisant par un curieux sophisme la datation de Gisors (30). On ne cite cette dernière interprétation que pour l'anecdote, tant elle paraît invraisemblable ; en revanche, nos confrères britanniques les plus au fait du château préfèrent actuellement une thèse suivant laquelle la chemise aurait été bâtie au milieu du XII^e siècle par Guillaume d'Albini, comte d'Arundel, après qu'il eut épousé la veuve du roi Henri I^{er} en 1138-39 (31).

Un autre exemple qui mérite d'être cité est celui de Lincoln, avec son enceinte sur motte, dite « Lucy Tower » (Tour de la comtesse Lucie). Cette enceinte a un plan polygonal à quinze faces séparées par des contreforts ; on y trouvait au moins deux portes, si ce n'est trois, dont une entre deux contreforts formant tour-porte. Aux raccords entre cette chemise et les courtines de l'enceinte, on trouvait des tourelles rectangulaires en élévation présentant de remarquables similitudes avec la tour *a* de

(26) *The History...*, *op. cit.*, t. II, p. 865, et t. III, plans, n° IV.

(27) D. RENN, *Norman Castles in Britain*, Londres, 1973, p. 348.

(28) S. TOY, *The Castles of Great Britain*, Londres, 1962, p. 57.

(29) *The History of the King's Works*, *op. cit.*, t. II, p. 554.

(30) S. TOY, *The Castles...*, *op. cit.*, p. 61.

(31) Je remercie vivement mon confrère Peter CURNOW de m'avoir communiqué obligeamment ses plus récentes analyses, non encore publiées, sur ce site remarquable.

Gisors. Cette chemise est, en raison de son nom, attribuée à la comtesse Lucie de Chester, morte vers 1136 (32). Mais cette attribution facile fait l'objet de discussions, le site étant paré de deux mottes, et l'une des tours de l'enceinte urbaine étant, elle aussi, dénommée « Lucy Tower » (33).

Citons encore Carisbrooke, dans l'île de Wight, avec une enceinte polygonale irrégulière sur motte, dotée de deux contreforts rectangulaires, dont un évidé ; ce château aurait été construit avant 1136 (34).

On n'aura pas épuisé, loin de là, la série des « shell-walls » ou « shell-keeps » anglo-normands ; mais ces exemples très significatifs prouvent que l'enceinte sur motte de Gisors n'est, pour le moins, pas isolée au plan architectural, et qu'elle s'intègre dans un courant de fortification qui semble perdurer tout au long du XII^e siècle.

Alors, quand fut bâtie cette chemise ? Y. Bruand pense qu'elle fut construite par Robert de Bellême, et attribuée à Henri II l'ajout de contreforts et le percement de la porte monumentale, comme la construction de la chapelle. E. Pépin est sensiblement du même avis, sauf à douter de l'attribution de la porte monumentale au roi Henri II ; notre devancier hésitait à placer le percement de cette porte sous Henri I, ou sous Philippe Auguste. Ces auteurs partageaient néanmoins du fait que chemise et tour maîtresse primitive sont contemporains, et identifiaient dans la chemise deux campagnes de construction distinctes ; nous avons vu que ce ne fut probablement pas le cas.

L'évolution architecturale de l'ensemble tour maîtresse-motte paraît au contraire accréditer une hypothèse suivant laquelle la chemise, avec ses contreforts, ses tours rectangulaires et sa porte monumentale, a été édifiée d'un seul jet, peut-être postérieurement à la construction primitive de la tour maîtresse. Les exemples anglais montrent que cette construction aurait pu se situer tout aussi bien sous le règne d'Henri I, que sous celui de son successeur Henri II (voire même entre les deux règnes...).

Dans la mesure où il n'a pas été possible d'attribuer à la tour maîtresse primitive une date précise, on n'essayera pas de trancher ici, car aucun indice objectif ne vient apporter la moindre lumière.

La surélévation de la tour maîtresse et la modification de la motte (pl. 5)

La dernière phase attribuable au XII^e siècle est celle qui vit la tour maîtresse surélevée, flanquée par des contreforts, avec la modification qui s'ensuivit des dispositions de la chemise au revers de la tour maîtresse.

(32) *The History of the King's Works*, op. cit., t. II, p. 704 ; D. RENN, *Norman Castles...*, op. cit., p. 226.

(33) Information fournie par Derek RENN.

(34) D. RENN, *Norman Castles...*, op. cit., p. 132.

Bien que les caractères architecturaux manquent ici totalement, on ne peut négliger l'argumentation développée par E. Pépin, et reprise par Y. Bruand : selon toute vraisemblance, c'est sous le roi Henri II que furent menés ces travaux, qui remirent en cause toute la structure de la défense au revers de la tour maîtresse.

Certes, les textes ne l'établissent en aucune façon ; mais on ne peut manquer d'établir des parallèles avec les tours maîtresses polygonales à contreforts d'Henri II, comme par exemple Orford ou Chilham, ainsi qu'Odiham encore que dans ce dernier site, de récentes fouilles aient prouvé qu'une reconstruction eut lieu sur des fondations plus anciennes (35). On pourrait citer également, outre-Manche, les tours maîtresses octogonales de Richard's Castle, réputé avoir été construit dans les années 1175, ainsi que de Horston, plus tardif puisqu'attribué aux années 1200-1203 (36).

On songera également à deux autres édifices très particuliers, marqués par l'usage de contreforts sur une structure cylindrique, preuve de la force qu'eut à cette époque le contrefort : il s'agit de Conisbrough (South Yorkshire) et de Mortemer (Seine-Maritime). Le premier est attribué à Hamelin Plantagenet, qui posséda le château de 1163 à 1202, et passe pour l'avoir édifié entre 1174 et 1190 (37). Le second n'est pas exactement daté ; signalé dès le milieu du XI^e siècle, ses ressemblances avec Conisbrough suggèrent une datation dans la seconde moitié du XII^e siècle.

Gisors repassa en possession du roi Henri II en 1161 ; de là à 1184, date du dernier des rôles de l'Echiquier conservé pour Henri II, le temps ne manqua certes pas au roi pour mener ces travaux. D'ailleurs, la couverture de la tour maîtresse en 1184 n'est-elle pas, dans une certaine mesure, la preuve de l'aboutissement de la surélévation menée dans les années passées ?

C'est durant ce long règne que fut aussi établie la chapelle dédiée à saint Thomas, donnant ainsi son aspect définitif à l'intérieur de l'enceinte sur motte.

Conclusion

J'émettrai finalement une proposition de datation, en soulignant toute sa fragilité à 20 ou 30 ans près, et par là-même son caractère bien sûr discutable. Je n'attacherai aucun crédit à la mention originelle (1096-97) en ce qui concerne les monuments actuels, si ce n'est pour penser que Guillaume le Roux fit établir l'imposante motte qui est le socle de l'ensemble maçonné conservé.

Postérieurement, sans doute sous le règne d'Henri I^{er}, entre 1109 et 1123, la tour maîtresse primitive octogonale fut élevée. C'est aux années antérieures à 1145, et même avant la mort d'Henri I^{er} en 1135 (soit entre 1124 et 1135), que j'attribuerai le

(35) Voir *The History of the King's Works*, op. cit., t. I, p. 76. R. Allen BROWN, *Oxford Castle*, Londres, 1964.

(36) D. RENN, *Norman Castles...*, op. cit., p. 293. *The History of the King's works...*, op. cit., pp. 681-682. *The David & Charles Book of Castles*, Newton, Abbot, 1980, *passim*.

(37) D. RENN, *Norman Castles...*, op. cit., pp. 155-157.

remplacement de la palissade entourant la motte par un mur de pierre d'apparence presque circulaire flanqué de trois tourelles rectangulaires. J'aurai tendance à penser que ce furent là, tour maîtresse et tours, ces *turres excelcae* mentionnées par le chroniqueur (pl. 4). Sur ce plan, je mettrai en parallèle la chemise de Gisors avec celle de Vatteville-la-Rue, en postulant que ces deux édifices tout à fait similaires furent mis en chantier après la victoire d'Henri I^{er} sur les factieux en 1124. La comparaison avec le « shell-keep » de la « Lucy Tower » de Lincoln est également un indice important.

Les architectes royaux conçurent, pour la chemise, un plan polygonal renforcé de contreforts, doublant la base nord de la tour maîtresse par un mur flanqué de trois tours rectangulaires vers la campagne. Celles-ci avaient pour but tout à la fois de raffermir la défense côté extérieur, et d'asseoir mieux la courtine seulement collée contre la paroi de la tour maîtresse. Ainsi conçue, la chemise possédait deux portes, l'une vers la campagne dans une tour-porte, l'autre vers le château bien plus monumentale. Cette disposition d'entrée multiple ne doit pas choquer, compte tenu des nombreux exemples qui en existent outre-Manche. Mais les architectes durent tenir compte de l'existence de la tour maîtresse pour concevoir l'accès à leurs tours flanquantes, ceci expliquant la disposition de couloirs muraux dans l'épaisseur des courtines ; ils s'attachèrent néanmoins à garantir une continuité de la circulation au sommet du chemin de ronde de la chemise au revers de la tour maîtresse.

Quelques décennies après la construction de la chemise, peut-être dans les années 1170-1180, l'on estima nécessaire de donner plus d'élévation à la tour maîtresse, tant pour en augmenter le confort intérieur, que pour affirmer la préséance royale sur ce lieu (pl. 5). Les architectes entreprirent alors un rhabillage complexe de la vieille tour ; la base en fut reprise, des contreforts y furent adjoints alors qu'intérieurement l'on ajoutait un escalier en vis derrière l'un des contreforts. Un rhabillage tout à la fois structurel, et seulement décoratif, puisque l'un des contreforts fut, pour des raisons de continuité du chemin-de-ronde, totalement dénaturé de sa fonction primitive.

L'ENCEINTE CASTRALE

En parfait contraste avec la motte presque parfaitement circulaire, l'enceinte castrale au plan irrégulier pose problème : en effet, contrairement au schéma traditionnel qui veut que la basse-cour se referme sur l'élément central formé par motte et tour maîtresse, ici l'enceinte entoure le symbole du pouvoir.

Comme on l'a remarqué plus haut, l'enceinte se subdivisait autrefois en secteurs différenciés qu'il est aujourd'hui, en l'absence de fouilles, impossible d'identifier.

La tour circulaire du sud-ouest

Si l'on part du sud-ouest, la première tour qui s'offre est une tour circulaire formant l'angle de l'enceinte (n° 1). Bâtie en moyen appareil régulier, ses étages sont

dotés d'archères régulièrement disposées, malheureusement bouchées aujourd'hui : son apparence extérieure traduit évidemment une datation postérieure aux années 1200. Cependant, sa base n'a pas la même régularité d'appareil : construite en blocage d'appareil assisé, elle semble constituer une première campagne que serait venue surhausser la tour qu'il est tentant d'attribuer à Philippe Auguste (fig. 9).

Elle est flanquée vers le nord par un appendice trapézoïdal de blocage assisé renforcé aux angles par des harpes, où se lisent de nombreux remaniements. Cet appendice était autrefois partiellement extérieur à l'enceinte qui s'élevait en retrait de la courtine visible actuellement, sur laquelle on va revenir : on reconnaît bien l'arête de son angle, ainsi que l'ancienne porte, bouchée, qui desservait à son sommet le chemin de ronde de la courtine primitive, abattue. On note également au nord-ouest l'arrachement d'une courtine qui devait être le raccord de l'enceinte urbaine : cet arrachement laisse voir la trace de l'escalier qui escaladait la courtine le long de la courtine.

La fausse-braie

Au devant de la courtine primitive, au droit du parement ouest du massif rectangulaire qui vient d'être évoqué, a été édifiée une courtine percée de longues meurtrières. Après une interruption brutale ménagée pour constituer l'accès moderne de l'enceinte, on retrouve au-delà les mêmes caractères — mur de blocage, longues meurtrières, dans la courtine qui suit.

S'interrompant au-devant de la tour n° 2, la courtine reprend après cette tour, formant une sorte d'avant-mur au devant de toutes les courtines primitives du front ouest de l'enceinte. Les plans anciens prouvent que ces avant-murs, aujourd'hui disparus sur la plus grande partie, s'étendaient de la tour 1 à la tour 5 à l'ouest en les traversant de part en part, et se prolongeaient jusqu'à la porte des Champs (n° 6) au nord. Ils reprenaient peut-être de l'autre côté de la porte des Champs, traversant à nouveau les tours suivantes, pour se refermer sur la Tour du Prisonnier. Au moins entre les tours 2 et 5, les avant-murs cachaient en fait des couloirs voûtés en berceau ménagés au devant des courtines primitives, laissant de plus un passage libre desservant le dessus des voûtes. Celui-ci pouvait servir de terrasse pour l'artillerie. De toute évidence, ces couloirs voûtés ont été ajoutés à l'enceinte, leurs voûtes ayant été insérées dans les maçonneries préexistantes ; de plus, la continuité de la circulation au droit des tours n'a pu être réalisée qu'en perçant au travers de celles-ci des portes dont on décèle bien le caractère tardif.

Bien qu'aucun texte ne vienne apporter une datation de l'ouvrage, il est incontestable que l'on a affaire ici à une fausse-braie comme en pratiquèrent les ingénieurs à la fin du XV^e et au XVI^e siècle. L'un des exemples les plus proches de ce type d'adaptation d'une enceinte aux techniques modernes de la poliorcétique est celui de Dinan, où le duc de Mercœur fit disposer à la fin du XVI^e siècle, au devant de l'enceinte bâtie à la fin du XV^e siècle, une fausse-braie continue dotée

d'arquebuseries (38). Y. Bruand avait bien reconnu le caractère tardif de cet ouvrage, rompant ainsi avec la tradition qui le datait du XIV^e siècle ; il resterait à le dater exactement, ce qui est difficile compte tenu de l'absence d'éléments architecturaux significatifs. Les meurtrières couvertes de voussures en berceau n'apportent aucun élément supplémentaire : tout au plus le fait qu'elles soient dépourvues d'orifices circulaires de tir tendrait à rajeunir au maximum l'ouvrage, en l'attribuant à la seconde moitié du XVI^e siècle.

Le « corps de garde »

L'ouvrage qui suit (tour n° 2) est généralement appelé « corps de garde » du fait de ses dispositions résidentielles évidentes (pl. 6, 7) ; E. Pépin l'avait identifié avec la « salle du châtelain » mentionnée par les anciens documents, mais cette identification n'est pas évidente (39). Il s'agit d'une tour rectangulaire flanquée à ses deux angles extérieurs par des contreforts plats encadrant l'arête appareillée de ces angles ; vers le sud, elle se prolonge par deux appendices également rectangulaires. A l'examen des maçonneries regardant la cour, on s'aperçoit que le second des massifs rectangulaires a été ajouté à l'édifice primitif : on décèle encore fort bien le jambage de la maçonnerie formant l'arête originelle du bâtiment, bien marquée depuis le niveau du premier étage (niveau primitif de la courtine sud ?) jusqu'à la hauteur du deuxième étage.

La tour est bâtie en appareil assisé de moellons, les contreforts étant appareillés ; vers l'intérieur, elle est ouverte à la gorge, mais devait être autrefois fermée par un mur de bois ou de colombage. Le rez-de-chaussée est aveugle, et simplement rectangulaire. Au premier étage, la salle principale rectangulaire était également aveugle ; dans un angle était disposée une cheminée qui, malgré sa position curieuse, paraît bien d'époque. De chaque côté, au nord et au sud, cette salle communiquait avec une chambre voûtée en berceau ; celle du nord, éclairée par deux minces fenêtres romanes, possède deux placards muraux. Celle du sud, occupant le premier appendice rectangulaire, ne s'éclairait que vers la cour ; elle fut mise en communication ultérieurement avec le second appendice rectangulaire lorsque celui-ci eut été construit. Ce second appendice contenait une latrine à fosse curable sans doute depuis l'extérieur.

Le second étage possédait des fenêtres ménagées dans des niches en plein cintre ; vers l'ouest, en particulier, la niche assez vaste s'éclairait par une fenêtre à meneau double. Comme au premier étage, la salle communiquait avec des chambres au nord

(38) R. CORNON, « L'enceinte de Dinan », dans *Congrès Archéologique*, 1949, pp. 172-186, M.-E. MONIER, dans *Dinan, mille ans d'histoire*, Dinan, 1968, p. 177, date la fausse-braie de 1477, mais cette datation ne concorde pas avec l'examen des ouvrages.

(39) La « salle du châtelain » est mentionnée dans les comptes royaux en 1324. Mais le compte signale qu'un des murs de cette salle regardait la ville, ce qui s'adapte très mal à la tour 2. Voir F. MAILLARD, *Comptes Royaux (1314-1328)*, Paris, 1961, pp. 421-422. Les documents analysés par R. BLANCHOT prouvent, par ailleurs, qu'à la fin du XIV^e siècle la « salle du châtelain » et la « chambre du châtelain » faisaient partie de l'ensemble résidentiel situé au sud-est de la cour.

et au sud ; celle du nord est ruinée. Celle du sud, quant à elle, prouve par son aménagement que l'ajout de l'appendice des latrines était réalisé lors de sa construction. En effet, alors qu'extérieurement le jambage qui a permis l'identification de l'ajout disparaît à ce niveau, intérieurement le gros mur qui marquait à l'étage inférieur la limite sud du premier appendice disparaît au profit d'un mur plus mince. La salle de latrines est plus vaste ; il fallait la traverser pour rejoindre la porte, aujourd'hui bouchée, donnant sur la courtine sud.

Peu étudiée jusqu'à présent du fait de la difficulté de l'accès à ses salles hautes, cette tour complexe est cependant un cas rare de « tour-maison » sur l'enceinte castrale. La fonction civile y est, en effet, non seulement évidente, mais mieux encore affirmée, avec quatre chambres voûtées servant de façon claire au couchage, deux salles et une tour de latrines à fosse : c'est bien plus que ce que l'on peut déceler à la tour maîtresse ! Quoique l'identification proposée par E. Pépin ne semble pas se justifier, il paraît évident que cette « tour-maison » a été destinée à abriter le logis d'un personnage important du château au XII^e siècle.

L'examen de la maçonnerie et du plan permet d'affirmer que l'idée de disposer la tour de latrines n'intervint qu'après la construction du premier étage, mais avant celle du second ; ceci pourrait être une piste pour discerner deux campagnes dans le bâtiment. On y reviendra après avoir étudié les autres tours de l'enceinte.

Les tours 3 à 5

La courtine est ensuite flanquée par deux tours au plan pentagonal formant bec triangulaire, et une tour au plan en U, qui toutes trois sont ouvertes à la gorge, avec un plan intérieur rectangulaire s'évasant vers la cour. Toutes sont bâties en appareil assisé de moellons, renforcé aux angles par des harpes appareillées (pl. 7, fig. 10, 11).

L'intérieur des tours était subdivisé en trois niveaux qui pouvaient être planchéiés grâce à des consoles. Elles ne possédaient d'ouvertures qu'au niveau situé sous le chemin de ronde, où s'ouvrent dans les faces latérales des archères courtes sans prolongée ménagées sous niche plein cintre. Y. Bruand avait proposé d'y reconnaître deux phases constructives différentes : dans la première aurait été édifiée la partie rectangulaire des tours, puis dans une seconde les éperons ou ajout circulaire. Mais cette hypothèse tombe d'elle-même lorsque l'on examine l'appareil des tours, qui ne traduit aucun remaniement : ces tours sont justiciables d'une campagne de construction unique.

La porte des Champs (tour 6, porte 7, tourelle 8)

Bien qu'apparemment homogène, cette porte ménagée entre une tour rectangulaire (tour n° 6) et un contrefort rectangulaire formant tourelle (tourelle n° 8) révèle en fait deux campagnes de construction au moins (pl. 7, fig. 12).

Le premier élément clairement identifiable est constitué par les deux porteries successives formant le cœur du monument. Entre les deux flanquements rectangu-

lares est profondément enfoncée une première porte dont on reconnaît l'arc plein cintre primitif derrière la herse rajoutée. Le passage qui ne comportait d'autre élément de défense que les vantaux, n'était peut-être pas voûté ; en tout cas la voûte surbaissée actuelle est un ajout ou une reconstruction postérieure.

Immédiatement après le passage, on trouvait autrefois sur la droite une muraille qui délimitait une sorte d'avant-cour, dont on ne peut malheureusement plus restituer le tracé ; il fallait y pénétrer par une seconde porte dont demeure le piédroit et la naissance de la voûte (porte n° 7 bis). Cette porte s'ouvrait sous un arc à double rouleau ; la coïncidence des parements semble attester qu'elle est contemporaine de la porte principale.

Les deux flanquements qui encadrent la première porte en sont-ils contemporains ? On est, bien sûr, tenté de l'admettre : seul un indice plaide contre cette thèse. La base du piédroit subsistant de la seconde porte présente, en effet, un net décrochement par rapport à la maçonnerie de la tour 6 qui la prolonge ; ce décrochement disparaît dès le premier étage de la tour, de telle sorte que l'on peut se demander s'il n'y a pas eu ici changement de parti en cours de construction. Quoiqu'il en soit, la cohésion des parties supérieures justifie des datations très proches dans le temps.

Après avoir passé la seconde porte, on pouvait entrer dans la tour de gauche (n° 6). Celle-ci se présentait comme le corps de garde n° 2 déjà décrit, ses murs débordant vers l'intérieur. Ouverte à la gorge, elle comportait trois niveaux. Au premier étage, une meurtrière double surveillait le passage de la porte ; sa facture traduit très nettement un percement *a posteriori*, ceci ne l'empêchant pas d'avoir été bouchée extérieurement lors des transformations ultérieures de la porte. A l'étage supérieur, une grande niche plein cintre abritait deux fentes, plutôt fenêtres que meurtrières ; cette niche était pourvue, sur le côté, d'un placard mural.

Ce n'est que dans une seconde campagne que le passage fut modernisé par ajout d'une herse et d'un assommoir ; pour cela, les flancs du couloir furent prolongés, bouchant ainsi l'ancienne archère double repercée au premier étage de la tour. Au-devant de l'arc de la porte primitive fut collé un arc plein cintre plus haut délimitant le passage d'une herse ; après un court passage non voûté, les nouveaux piédroits de la porte reçurent un arc large percé d'un assommoir, surmonté d'un parapet crénelé susceptible de recevoir un hourd. Enfin, au-devant encore, un arc surbaissé a été bandé entre les flanquements rectangulaires pour faciliter les passages au niveau du chemin de ronde.

A l'est de la porte des Champs, la courtine primitive s'établissait au-devant de la courtine actuelle ; il demeure les arrachements d'une muraille qui fut ruinée avant la construction de la tour du Diable, sur le flanc de la tour carrée pleine de la porte. On peut donc faire l'hypothèse d'une restauration importante de ce secteur entre le moment où fut établie la porte des Champs, et celui où fut édifiée la tour du Diable qui appartient visiblement à une campagne postérieure.

La tour du Diable

Cette tour (n° 9) a un plan en U ; elle se distingue de toutes les précédentes par de nombreux caractères (pl. 9). Fermée et sans saillie vers la cour, elle possède quatre niveaux, le second étant couvert par une voûte d'arêtes à six compartiments, et tous les autres planchéiés. Il n'y avait aucune communication entre les deux groupes de niveaux séparés par la voûte : premier et second étaient desservis depuis la cour, alors que les deux niveaux supérieurs l'étaient depuis le chemin de ronde de la courtine adjacente (fig. 13).

Chacun des niveaux s'ouvrait vers l'extérieur par des archères à fente assez longue, irrégulièrement implantées tant en hauteur qu'en plan : on en compte quatre au niveau 1, cinq au niveau 2, sept au niveau 3, cinq au niveau 4 (pl. 10).

Les archères sont, aux deux premiers niveaux, ménagées dans des niches plein cintre peu profondes ; leur ébrasement propre, doté d'une faible plongée, est couvert d'une voussure plein cintre. Aux deux niveaux supérieurs, les niches disparaissent, sans pour autant que l'on décèle un changement de parti architectural.

Il faut noter, dans cette tour, le soin qui présida à la conception du flanquement. Un soin qui se manifeste, en premier lieu, par l'alternance des archères courtes et longues, ménagées en quinconce de niveau à niveau. Mais on note aussi le curieux dispositif qui fut prévu pour couvrir le secteur nord-ouest de la tour : en effet, à partir du second niveau, les archères regardant le nord-ouest sont ménagées dans des niches profondes, très différentes des autres, aux plans savamment étudiés pour permettre des tirs parallèles à la courtine nord-ouest ; au niveau 2, l'architecte a même jumelé deux archères dans la niche, compliquant à plaisir les retombées de la voûte d'arêtes.

Les tours 10 et 11

Les deux dernières tours de l'enceinte sont de plan rectangulaire (pl. 7). La première, défigurée par les restaurations de ce siècle, a perdu tout intérêt. La seconde, dite Tour « Frileuse » depuis le Moyen Âge, est une tour ouverte à la gorge, dont l'intérieur a été doté d'une voûte d'ogives au profil rectangulaire chanfreiné postérieurement à sa construction ; cette voûte supporte la terrasse sommitale.

On note que toutes deux débordent vers l'intérieur de l'enceinte, exactement comme la tour 2 et la tour 6, par le retour de leurs murs gouttereaux formant contreforts.

La poterne 12

Le dernier élément de l'enceinte avant d'en arriver à la Tour du Prisonnier est une poterne, desservie par un escalier intérieur du fait de son niveau situé très en dessous de celui de la cour. A l'arrière, elle a été dotée d'une herse, manifestement *a posteriori*. Il est probable qu'on peut l'identifier avec la poterne mentionnée en 1392

vers les jardins (40).

Les boulevards

Il reste à évoquer, sur ce pourtour de l'enceinte castrale regardant le plateau, la protection qui lui fut donnée contre l'artillerie, grâce à une ligne continue de « boulevards », haut et large merlon de terre pourvu au moins de deux bastions terrassés (41). Le premier se situait au sud-ouest, à l'emplacement de la place du Général Blamont ; il a été rasé lorsqu'on a élargi la rue qui se dirige vers Saint-Paër. Le second, qui se trouvait au nord, face à la porte des Champs qu'il couvrait, a été éventré en 1976 (malgré son classement...), pour laisser place à une rocade. Il était connu sous le nom de l'« As de Pique ».

C'est au cours de la destruction au bulldozer de sa partie centrale qu'a été mise au jour une salle édifiée à l'intérieur de la masse de terre rapportée constituant le bastion. Il s'agissait d'une salle d'une trentaine de m² voûtée en plein cintre ; son accès se pratiquait par un couloir voûté débouchant dans l'esplanade, face à la porte des Champs. Un autre passage partant de la salle se dirigeait vers le nord, conduisait à une seconde salle apparemment semblable à la première. Mais elle a disparu sous l'action des engins de terrassement avant observations archéologiques.

Les coupes stratigraphiques effectuées aussi bien dans la salle que dans le couloir n'ont pas révélé de traces de fréquentation ; il semble que l'ouvrage n'ait jamais servi, et que tout ait été abandonné à peine les travaux finis. Le sol était constitué d'un niveau de travail formé par des zones de gâchage de mortier reposant directement sur l'argile à silex composant les remblais du bastion.

Il est intéressant de remarquer que les moellons de calcaire utilisés pour le montage des murs comportaient des marques de tâcherons (ou de pose) très comparables à celles que l'on trouve dans la fausse-braie : trois ou quatre traits parallèles en biais, dans le centre des moellons.

LA BASSE-COUR SUD-EST ET SES OUVRAGES

Au sud-est demeure l'un des ensembles les plus complexes du château. Il s'agit d'une avant-cour, délimitée par une muraille s'appuyant à l'ouest sur un massif comprenant en particulier l'une des portes principales du château, la porte du Gouverneur (n° 16), et rejoignant la tour maîtresse de Philippe Auguste ou « Tour du Prisonnier » (n° 13). On ne s'attachera pas à ce dernier flanquement, suffisamment identifié et décrit dans les monographies concernant Gisors (pl. 11) : cette tour circulaire *philippienne* marquait le raccordement entre enceinte castrale et enceinte urbaine, emplacement stratégique déterminant pour affirmer la puissance du nouveau roi Philippe Auguste après la prise du Vexin.

(40) R. BLANCHOT, *op. cit.*, p. 103. Bibliothèque Nationale, ms. fr. 20686, f° 38.

(41) Ce paragraphe a été rédigé par Patrick TOUSSAINT.

La Basse-Cour ou Barbacane sud-est

La basse-cour ainsi définie constituait l'accès principal depuis la ville, par une porte en cours de dégagement (n° 14). La porte, couverte d'un arc plein cintre à double rouleau, sans éléments de défense autres qu'une paire de vantaux, semble attribuable au XII^e siècle. Cette zone fait l'objet, depuis quelques années, d'une fouille dont il est intéressant de donner ici les résultats intermédiaires (42).

La fouille de cette zone, dite « barbacane », a débuté en 1984, après la destruction des serres municipales qui, jusqu'alors, occupaient la quasi-totalité de la superficie de la cour. Dès l'ouverture des premiers sondages, face à la Porte du Gouverneur (n° 16), il a été mis au jour un segment de chaussée empierrée (pl. 12, V. 2) fortement inclinée, limitée au sud par l'arase d'un mur (M) orienté est-ouest. Le mobilier archéologique relevé au cours de cette campagne semble indiquer que cet aménagement peut remonter à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle, et son abandon intervenir dans le courant de la première moitié du XVII^e siècle.

Au cours des deux campagnes de fouilles suivantes, l'attention s'est portée surtout à la définition du tracé de la chaussée à l'intérieur de la cour. Ainsi l'extension des décapages vers le nord-est a permis de retrouver l'empierrement de la voie d'accès, sous 3 m de remblais, face à la porte n° 14 percée dans l'enceinte et s'ouvrant vers le centre ville par le « Passage du Monarque ». Dans la partie ouest de la cour, au pied de la courtine reliant la Porte du Gouverneur (n° 16) à la Tour du Prisonnier (n° 13), ont été dégagés les lambeaux d'un empierrement (pl. 12, V. 1) dont la disposition indique une direction sensiblement différente de celle de la chaussée (pl. 12, V. 2), dont il est séparé par un égout (pl. 12, E). Dans la partie centrale, approximativement face à la porte nord (n° 15), dans les couches récentes, sont apparus les vestiges d'un bassin (pl. 12, B), dont l'édification semble remonter au début du XVII^e siècle et qui était encore visible dans les années 1910, comme en témoignent certaines cartes postales anciennes.

La chaussée (pl. 12, V. 2), a été ensuite dégagée intégralement et en même temps, il a été possible d'étudier les vestiges de constructions réparties entre la Tour du Gouverneur et la porte sud (n° 14). Tout d'abord, à l'extrémité sud-ouest de la cour, une cave semblant antérieure à l'aménagement de cette partie de l'enceinte a été mise au jour (les niveaux les plus anciens ont pu être datés du milieu du XII^e siècle). Ensuite a été mis au jour l'emplacement d'une construction malheureusement rasée, correspondant à l'accès A dans le mur, ainsi qu'aux restes de la cheminée (pl. 12, F. 3) aménagée dans l'épaisseur de l'enceinte extérieure. Immédiatement après s'est révélé un bâtiment (pl. 12, L. 2) limité par le virage de la chaussée et dont l'angle Nord a été perturbé par l'édification du bassin B. L'examen des structures révèle plusieurs états

(42) Ce paragraphe a été rédigé par Patrick TOUSSAINT. Voir P. TOUSSAINT, « Fouille de la barbacane est du château (de Gisors). Bilan des campagnes de 1984-85 et 1986 », dans *Les Cahiers de la Société historique et géographique du bassin de l'Epte*, 1986, pp. 13-29. Voir également les rapports de fouille déposés à la Direction des Antiquités de Haute-Normandie. Je tiens à le remercier très vivement pour sa collaboration active au présent article.

successifs, notamment dans le mur ouest contre lequel s'est appliqué un foyer (pl. 12, F. 1) coupé par le mur M. Ce bâtiment comportait deux niveaux reliés entre eux par un escalier en vis dont le noyau a été retrouvé en place. Le mobilier archéologique qui y a été relevé indique une occupation répartie entre le dernier quart du XIV^e et le XVII^e siècle.

Enfin, le long de l'extrémité orientale de la chaussée, un édifice important (pl. 12, L. 1) dont seul, pour l'instant, un mur contreforté percé d'une porte a été dégagé, a été mis au jour. La partie septentrionale de cette construction paraît avoir été détruite vers le XV^e siècle, tandis que l'autre partie, tendant vers la porte (n° 14) a été remaniée, comme en témoigne un mur de refend tardif, orienté nord-est-sud-ouest, délimitant un bâtiment accolé à l'enceinte et dans lequel se trouvait une cheminée (pl. 12, F. 2).

Les campagnes de fouille ultérieures permettront vraisemblablement de préciser le rôle de ce bâtiment, dont la fouille a prouvé qu'il est antérieur à la construction de la chaussée.

La Porte du Gouverneur

La Porte du Gouverneur (n° 16 ; pl. 12, 13) a été bien étudiée par E. Pépin ; il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur son analyse pertinente, mais seulement de la compléter en insistant sur l'environnement de cette porte. L'évolution architecturale qui se déduit de l'analyse, est assez proche de celle de la Porte des Champs (pl. 9, 13). Dans une première phase fut édifiée une porte à passage voûté plein cintre, sans défenses autres que des vantaux ; vers l'intérieur, cette porterie possédait un arc à double rouleau en relief. Cette porte était ménagée profondément en retrait entre deux bâtiments contemporains.

Dans une seconde phase, le couloir de cette porterie fut renforcé par adjonction d'une herse et d'assommoirs ; alors même que l'on prolongeait le couloir et qu'on le voûtait d'arêtes, on le flanquait par une tour en U dotée d'archères, tout ces ajouts venant s'encaster comme un coin entre les deux bâtiments primitifs. On décèle très bien l'insertion des maçonneries en examinant le piédroit nord de la porte extérieure dans le long contrefort du bâtiment 17 (fig. 16).

La tour flanquante fut conçue à l'identique de la Tour du Diable, les deux premiers niveaux séparés par un plancher et couverts d'une voûte d'arêtes, sans communication avec le troisième niveau ; les archères y sont, en général, à ébrasement simple couvert d'une voussure, comme à la tour 9.

Le troisième niveau donna lieu à des modifications plus complexes : pour agrandir le volume de la pièce, le mur correspondant au sommet de la porte primitive fut aminci en arrachant son parement. Cette salle fut couverte d'une voûte d'ogives au profil chanfreiné retombant sur des culots délicatement ornés.

E. Pépin avait proposé d'identifier, dans cette seconde phase de la porte, deux campagnes ; la première, contemporaine de l'édification de la Tour du Diable, aurait

vu s'édifier les deux premiers niveaux du prolongement. La seconde aurait vu s'élever le troisième niveau voûté d'ogives. Si cette hypothèse paraît crédible extérieurement, du fait du changement d'appareil qui intervient en cours d'élévation, rien ne la justifie intérieurement, au moins du point de vue du style des archères. Il paraît, en revanche, assez probable que la voûte d'ogives a constitué un changement de parti en cours de chantier.

Cette porte est désignée au Moyen Age sous le nom de « Porte Ferrée », comme l'a montré E. Pépin. On la trouve aussi, en 1391, désignée comme conduisant à la « Basse-Cour » ; les documents de la fin du XIV^e siècle prouvent que la salle située au-dessus de la voûte d'entrée servaient alors de lieu de stockage pour les garnisons du châtelain (43). Quant à la tour flanquant l'entrée, il semble bien qu'elle ait servi de prison au Moyen Age, comme le pensait E. Pépin (44) ; l'auteur citait en particulier le récit d'une évasion survenue le 27 avril 1375, depuis la salle basse de la tour en passant par la chambre de manœuvre de la herse.

L'ancien bâtiment au nord de la Porte du Gouverneur

Dès la première phase, la Porte du Gouverneur se trouvait encadrée entre deux bâtiments. Le plus important était celui du nord sur la paroi duquel prirent appui les voûtes du couloir prolongé. Il a été totalement négligé jusqu'à présent, du fait de la difficulté de lecture de ses ruines (pl. 12, fig. 14, 15).

Il s'agissait d'un bâtiment rectangulaire de 9 m sur 12 environ, doté de contreforts en à ses angles est au moins : demeurent aujourd'hui les deux contreforts en équerre du nord-est, et celui de l'est, rasés à la hauteur du reste du bâtiment, transformé en terrasse à une époque inconnue. La plate-forme domine l'intérieur de la cour de cinq à six mètres ; il semble que cette base remblayée a existé d'origine, aucune ouverture n'étant reconnaissable dans les murs de blocage assisés, marqués d'un ressaut en glacis, qui servent aujourd'hui au soutènement des terres au nord et à l'est. À l'ouest, les murs primitifs ont été visiblement remaniés et restaurés au cours des âges : on reconnaît bien leur départ au droit de l'arc plein cintre de la Porte du Gouverneur, mais rapidement un vulgaire blocage en remplace la maçonnerie, en retrait sur le nu primitif de celle-ci.

Hormis les puissants contreforts du nord-est, les restes de ce bâtiment seraient insignifiants si ne subsistait son flanc sud, qu'il a été impossible de détruire puisqu'il reçoit les voûtes de la Porte du Gouverneur et sert de mur gouttereau aux salles supérieures de cette porte.

À l'intérieur de la salle du troisième niveau de la Porte du Gouverneur, on lit fort bien l'élévation de ce mur autrefois extérieur et marqué d'un ressaut en glacis. Il est percé d'une porte en tiers point surbaissé, et d'une fenêtre en plein cintre à double ébrasement. Lors de la construction de la voûte d'arêtes de la Porte du Gouverneur,

(43) R. BLANCHOT, *op. cit.*, p. 63. Bibliothèque Nationale, ms. fr. 10686, f° 27.

(44) E. PÉPIN, *op. cit.*, p. 43.

il a fallu ménager un escalier pour raccorder le seuil de cette porte avec le plancher du troisième niveau de la Porte. Primitivement, cette porte devait donner sur un hourdage établi en encorbellement au devant de la tour-porte primitive.

La porte donnait accès à une salle au plan rectangulaire ; dans l'épaisseur de son mur sud, le seul conservé, était ménagé un escalier droit qui s'éclairait par une meurtrière bouchée lors de la construction de la voûte d'arêtes de la Porte du Gouverneur. L'escalier débouchait, autant que l'on puisse en juger, sur une galerie extérieure dominant la basse-cour, ou encore sur une tribune intérieure à la salle.

Il semble bien, lorsque l'on examine les raccords de maçonnerie, que cet édifice soit contemporain de la porte primitive. Existait-il encore dans son élévation lors du remaniement de la porte ? Comme l'a remarqué E. Pépin, il n'existait plus, en tout cas, au XVII^e siècle : mais on reste dans le doute quant à sa fonction originelle. A la lecture des documents conservés, la seule identification qui paraisse plausible est celle suggérée par une quittance de 1392 relative à l'« huys à deux mantiaux devant l'huys du sellier dessous la despence du chastellain » (45). En effet, le bâtiment domine l'entrée principale des caves côté est, ce qui donnerait à penser qu'il ait pu être la « chambre des comptes » de la châtellenie à la fin du XIV^e siècle.

On reste dans l'incertitude la plus complète sur la date de destruction de cet édifice ; peut-être intervint-elle lors du renforcement de la défense de ce secteur, à la fin du XIV^e ou au XV^e siècle. En revanche, sa construction paraît intimement liée à celle de la porte primitive.

Il demeure que la situation différenciée, en élévation, entre le bâtiment nord et la Porte du Gouverneur étonne : pour quelle raison le premier niveau du bâtiment se trouvait-il à la hauteur du hourdage de la porte, sur un remblai terrassé de hauteur importante ? Le bâtiment succéda-t-il à un ouvrage de terre qu'il vint corseter ? Cette situation curieuse n'est pas sans évoquer des questions du même genre que se sont posés les archéologues à propos du château de Fécamp (46).

La courtine donnant accès à la Tour du Prisonnier et sa porte

Le bâtiment nord 17 était raccordé à l'angle sud-est de l'enceinte, plus tard occupé par la Tour du Prisonnier, par une courtine cohérente avec son contrefort nord-est.

Cette courtine de blocage se prolonge jusqu'à un massif bordé de quatre contreforts plats bâtis en moyen appareil (n° 15). Un simple examen des maçonneries suffit pour reconnaître que la courtine venant du bâtiment 17 est contemporaine du massif à contreforts ; en revanche toute la partie orientale de la courtine, entre le massif à contreforts n° 15 et la Tour du Prisonnier, est postérieure à la fois au massif et à la Tour. Il semble donc que la partie occidentale 15-17 de la courtine a servi

(45) R. BLANCHOT, *op. cit.*, p. 100. Bibliothèque Nationale, ms. fr. 20686, f° 36 verso.

(46) A. RENOUX, « Le château des Ducs de Normandie à Fécamp (X^e-XII^e siècle) », dans *Archéologie Médiévale*, 1979, p. 24.

d'accès maçonné à la tour maîtresse, le massif à contreforts étant tout simplement la culée du pont de bois mobile desservant la tour maîtresse Philippe Auguste ; l'ensemble existait néanmoins avant la construction de celui-ci, et l'on ignore comment il se prolongeait au-delà. Ultérieurement, ce pont de bois fut remplacé par un mur maçonné, l'actuelle courtine orientale.

Rien n'étant simple à Gisors, le massif à contreforts présente une particularité notable : il contient intérieurement un étroit réduit longitudinal voûté d'un berceau, doté d'une porte vers le nord comme vers le sud. Il s'agissait donc d'une communication entre la basse-cour et l'intérieur du château. Vers la basse-cour, le réduit est doté de deux meurtrières en hauteur.

Ici encore, l'examen des maçonneries permet en toute certitude de postuler que la transformation en porte de ce massif à contreforts a été réalisée de façon tardive, de même que l'aménagement du réduit voûté en berceau à l'intérieur. En effet, les deux portes sont ménagées dans des murs de maçonnerie de moyen appareil ostensiblement collées à celle des contreforts. Le couvrement des portes, en plein cintre légèrement surbaissé, date probablement du XVI^e siècle ; il aurait pu être pratiqué lorsque l'on suréleva la courtine orientale reliant le massif à contreforts à la Tour du Prisonnier, voire même lorsque l'on suréleva le sol de la basse-cour en condamnant l'ancien système d'accès.

La défense de l'accès au secteur Tour du Prisonnier/Salles de la Porte du Gouverneur

Tout indique qu'au Moyen Age, le secteur constitué par l'ancien bâtiment nord, de la salle supérieure de la Porte du Gouverneur, enfin la Tour du Prisonnier, formait un complexe destiné à l'administration et la justice de la châtellenie : on sait le rôle joué par cette tour maîtresse en tant que prison, et E. Pépin a montré que les salles de la Porte du Gouverneur jouèrent un rôle identique ; par ailleurs, il n'est pas interdit de penser que le bâtiment 17, comme on l'a vu, servit de « chambre des comptes ».

Il est vraisemblable que l'on doit chercher là une raison du renforcement du dispositif d'accès à ce secteur sensible du château (pl. 12). Au nord-ouest, ce complexe fut doté d'une porte (n° 18) défendue par deux massives tours rectangulaires aux flancs ou aux angles arrondis. Arasées aujourd'hui au niveau de la terrasse 17, ces tours encadrent un passage piétonnier constitué par deux escaliers. Furent-elles autrefois plus élevées ? Le doute est total à ce sujet. En revanche, j'admettrai volontiers qu'elles ne furent édifiées qu'après la ruine du bâtiment nord 17, avec lequel elles se raccordent de façon assez malheureuse.

Leur appareillage est quelconque, en moellons assisés renforcés aux angles de harpes : une maçonnerie désormais classique à Gisors, mais malheureusement indatable...

Le bâtiment sud de la Porte du Gouverneur

Si l'on revient au complexe de constructions encadrant autrefois la Porte du Gouverneur, il convient de signaler l'ancien bâtiment sud qui, malgré sa ruine, semble bien comme son homologue du nord être contemporain de la porte primitive. Ses caractères architecturaux ne prêtent guère à l'analyse, et ont sans doute été remaniés ; vraisemblablement ce bâtiment était-il l'une des composantes du siège administratif et juridique de la vicomté de Gisors.

Tout au plus notera-t-on que ce bâtiment se referme au sud-ouest sur un pan coupé dont le profil taluté traduit nettement le départ de la courtine primitive qui refermait l'enceinte au sud. On peut donc admettre que l'enceinte sud actuelle a été bâtie au devant de la courtine primitive.

Conclusion sur la basse-cour sud-est

Commençons par l'intérieur de cette basse-cour (47). En l'absence de sources documentaires, ce sont exclusivement les observations faites sur le terrain et l'étude du mobilier archéologique qui ont permis de restituer les principales phases évolutives de l'ensemble constituant cette cour ; de ce fait, certaines données doivent être considérées avec réserve.

Cette avant-cour semble avoir été aménagée à la même époque où fut construite la Tour du Prisonnier, et renforcée la Porte du Gouverneur, sans doute la fin du XII^e ou le début du XIII^e siècle comme on y reviendra. Elle interceptait un axe très ancien reliant directement Paris à Gisors, et, de ce fait, elle symbolisait en quelque sorte le rattachement de la citadelle à la couronne royale. L'édification de l'enceinte et de la chaussée entraîna la destruction et le remaniement de constructions préexistantes dont le rôle reste à déterminer.

A la fin du XIV^e et au XV^e siècle, des travaux furent entrepris dans plusieurs bâtiments de l'avant-cour ; des restaurations intervinrent à nouveau dans le courant du XVI^e siècle. Au début du siècle suivant, le château ayant perdu toute valeur stratégique, cette cour fut peu à peu abandonnée. Le développement d'un marché dans la partie méridionale de l'enceinte castrale entraîna la destruction des « Logis royaux », dont les gravats furent sans doute évacués par la Porte du Gouverneur et servirent à combler puis niveler la « barbacane ». On l'aménagea en verger ou en jardin d'agrément, au milieu duquel un bassin maçonné fut creusé au début du XVIII^e siècle. Dans le courant du premier quart du XX^e siècle, on y édifia les serres municipales.

Vers le château, cette basse-cour était délimitée par des constructions dont l'élément le plus ancien consiste en la porte romane n° 16, peu défendue naturellement, située entre deux bâtiments (17 et 19) débordant en dehors de l'enceinte (pl. 12).

(47) Ce paragraphe est dû en partie à la plume de Patrick TOUSSAINT.

Postérieurement, la porte primitive fut allongée et flanquée par une tour venant prendre place entre les deux bâtiments encadrant l'accès. Cet allongement eut pour effet de masquer l'ancien pignon du bâtiment sud.

Comment cet ensemble se raccordait-il primitivement à l'enceinte générale du site ? Au sud, il paraît clair que la courtine se refermait sur l'angle interne du bâtiment, en retrait de l'enceinte actuelle. Au nord, il semble bien que l'on maîtrise, grâce à la courtine 17-15, le tracé primitif du mur du château. Mais, au-delà du massif 15 dont le rôle demeure mystérieux avant la construction de la Tour du Prisonnier, l'incertitude est totale sur le tracé de l'enceinte castrale.

Lorsque vint s'imposer à cet ensemble la Tour du Prisonnier, son accès fut naturellement ménagé par la courtine 15-17 qui s'interrompait vraisemblablement au droit du massif n° 15 ; au-delà, peut-être un simple mur bas venait-il assurer la clôture de la basse-cour, au-dessus duquel un pont de bois prenait appui sur le massif. Lorsque ce mur bas fut surélevé pour assurer la continuité, on aménagea une porte dans le massif 15 pour assurer une communication piétonne entre basse-cour et cour castrale.

Le dernier avatar de ce secteur fut la construction, à l'angle nord-ouest, d'un massif châtelet d'accès 18. Plutôt que de lui attribuer un caractère défensif, on pensera surtout au rôle de prison qu'eut l'ensemble des bâtiments situés en cet endroit, justifiant sans doute des précautions particulières.

L'ENCEINTE SUD ET LES CAVES

Sur sa partie sud, l'enceinte a perdu tout caractère architectural intéressant ; flanquée par deux tours rectangulaires, elle se terminait autrefois vers l'ouest par une porte disparue, proche de la tour 1. On a vu d'ailleurs que la courtine primitive aurait pu s'établir en retrait, partant depuis l'angle intérieur du bâtiment 19.

C'est dans ce secteur que se trouvait autrefois tout le complexe formé par la Salle, le Logis royal. On ne s'y attardera pas, dans la mesure où aucun reste n'affleure plus hors de terre ; retenons seulement qu'on y trouvait autrefois chapelle, cuisines, salle et chambres royales, comme E. Pépin le déduit des documents anciens, confortés par l'analyse documentaire de R. Blanchot. Il faut retenir de ces analyses que l'ensemble résidentiel s'étendait autrefois jusqu'aux bâtiments de la Porte du Gouverneur, la chapelle royale formant la transition entre les salles et chambres et cette porte ; il n'est pas interdit de penser, en se référant à la relation de l'évasion de 1375 déjà mentionnée, que la chapelle venait s'appuyer sur la Porte, puisque le prisonnier, après être sorti de la chambre de la herse, s'évada par la chapelle Sainte-Catherin qui la joignait.

Par ailleurs, les divers comptes et documents permettent de penser que les loges et salles dominaient directement les abrupts, confirmant ainsi que l'enceinte actuelle a été gagnée postérieurement sur ceux-ci, au sud du tracé primitif. Des fouilles seraient nécessaires pour le confirmer.

L'ensemble résidentiel, assez important, comprenait également la « salle du châtelain », pourvue à proximité d'une cuisine, mentionnées dès 1324 ; les documents de la fin du XIV^e siècle confirment cette localisation (48).

D'anciennes caves témoignent aujourd'hui de l'existence passée de ces logis. Ces caves sont intéressantes, car l'on y reconnaît très nettement deux phases constructives. La partie la plus ancienne se constitue d'un couloir orienté sensiblement nord-sud, voûté en tiers point, long de 23 m ; il était accessible primitivement par un escalier perpendiculaire au sud. Ce premier couloir donne la configuration du logis primitif qui devait se trouver en élévation.

De cette première cave se détache perpendiculairement un couloir de direction est-ouest dont la première partie, longue de 18 m environ, présente de multiples décrochements qui marquent sans aucun doute les fondations d'anciennes annexes du logis principal primitif.

Un escalier assure la transition avec une partie nettement plus moderne de ces caves, constituée de deux couloirs perpendiculaires : l'un d'entre eux s'en va rejoindre le secteur de la Porte du Gouverneur, débouchant dans le pignon d'un bâtiment aujourd'hui disparu ; l'autre vers le nord, débouche juste à la limite de la motte. Ces deux couloirs sont voûtés en plein cintre, les escaliers étant marqués par des successions d'arceaux chanfreinés ; ces voûtes plein cintre ont fait affirmer à E. Pépin, suivi par les guides qui font visiter le château, que les caves correspondantes datent du XII^e siècle. Mais il suffit de les considérer pour juger qu'il s'agit de caves ajoutées au système primitif à partir du XIV^e siècle au plus tôt.

Il reste à se demander comment cet ensemble résidentiel, ou tout au moins sa partie la plus ancienne, se situait par rapport à l'autre ensemble situé au sommet de la motte. Les documents du XII^e sont malheureusement beaucoup trop laconiques pour que l'on puisse affirmer quoique ce soit à ce sujet ; aussi est-il impossible de situer cet ensemble résidentiel par rapport à d'autres ensembles ducaux analysés ces derniers temps (49).

DATATION DES ÉLÉMENTS DE L'ENCEINTE

Les éléments ainsi passés en revue dans l'enceinte sont assez différents ; il est bon de tenter, avant de les dater, de les organiser en groupes homogènes. Il est assez simple, de ce point de vue, de constituer ces groupes en fonction des éléments défensifs, et non en fonction des plans comme ceci a été fait jusqu'à présent. Ainsi peut-on différencier :

(48) Voir note 37. Le compte mentionne les travaux de couverture à la « meson du chastelain », puis fait mention d'un marché pour « renfourmer de machonnerie le costé de la salle au chastelain par devers la ville et jointaier et pour enfourmer la date de la cuisine emprés ladite salle ».

(49) A. RENOUX, « Châteaux et résidences fortifiées des Ducs de Normandie aux X^e et XI^e siècles », dans *Les Mondes Normands (VIII^e-XI^e siècles)*, Caen, 1989, pp. 113-124 (*Actes du II^e Congrès International d'Archéologie Médiévale*, Caen, 2-4 octobre 1987).

● *Groupe 0 : les flanquements rectangulaires aveugles ouverts à la gorge, débordant à l'intérieur de l'enceinte par deux contreforts.* Il s'agit de façon évidente des tours 10 et 11, qu'aucun critère ne permet de dater. Mais on doit probablement ranger dans ce groupe la base de la tour 6 qui flanque la Porte des Champs, ainsi que la tourelle 8. Et le doute est permis en ce qui concerne la tour 2, qui malgré ses caractères architecturaux nettement plus sophistiqués, malgré ses contreforts externes, possède bien vers l'intérieur les mêmes dispositions.

● *Groupe 1 : les flanquements à archères doubles sous niches à fente simple, sans débordement à l'intérieur de l'enceinte.* Il s'agit des tours 3, 4, 5, garnissant grosso modo toute la partie ouest de l'enceinte. Deux sont pentagonales à bec, une en U, mais toutes trois sont ouvertes à la gorge et non voûtées. Il est tentant de considérer que les étages supérieurs des tours 2 et 6, où apparaissent de telles archères doubles, ont été édifiés ou au moins remaniés en coïncidence avec ce groupe. Dans ces deux tours se manifeste, en effet, l'existence de deux phases de construction.

● *Groupe 2 : les flanquements à archères à voussures plein cintre, aux salles voûtées d'arêtes.* Il s'agit de la Tour du Diable, et de tout le massif rajouté à la Porte du Gouverneur primitive.

● *Groupe 3 : les flanquements circulaires à salles voûtées d'ogives.* Il s'agit de la partie haute de la Porte du Gouverneur, et bien sûr de la Tour du Prisonnier ; à ce groupe peut être rattachée la voûte rapportée de la tour 11, ainsi que la tour 1 malgré l'absence de voûtements. C'est ici la présence d'archères longues qui apparaît déterminante.

On peut aussi tenter de rattacher à ces groupes les porteries, ou les campagnes de construction qui les ont marquées. Les massifs primitifs des deux portes principales (porte des Champs, n^{os} 7 et 7bis ; porte du Gouverneur, n^o 16) semblent se rattacher au groupe 0 pour leurs parties inférieures, au groupe 1 pour leurs parties supérieures. Les adjonctions de herses et assommoirs qui touchèrent ces deux portes principales peuvent, en revanche, être rattachées par construction au groupe 2 ou au groupe 3, qui ne diffèrent que peu sur le plan défensif.

La porte 12 paraît bien se rattacher à la formule des tours à contreforts internes (groupe 0 ou 1) ; quant à celle qui se trouve dans la culée du pont-levis de la Tour du Prisonnier (n^o 15), elle appartient manifestement au XVI^e siècle.

La datation du groupe 0

Le groupe 0 est constitué par des tours ouvertes à la gorge, aveugles, dont les murs latéraux se prolongent vers l'intérieur de la cour par des saillies en contrefort. On a vu que seules les tours 2 et 6 furent pourvues à leur niveau supérieur d'archères sous niche plein cintre, ces éléments paraissant avoir été rajoutés postérieurement au début de la construction des ouvrages. Vraisemblablement ces tours furent-elles aménagées dans des courtines préexistantes, qu'il fallut recouper pour placer les flanquements ; d'où la présence des contreforts internes curieux par leur facture.

La forme même de ces tours semble suggérer qu'elles vinrent s'insérer dans une enceinte préexistante. Quelqu'en soit l'auteur, la fortification fut, sans doute, anglaise et royale ; c'est donc vers les constructions de la couronne anglaise que l'on se tournera pour tenter d'approcher la datation de cet ensemble. Or il est intéressant de constater qu'un courant de tours rectangulaires ouvertes à la gorge se manifeste assez nettement au cours du XII^e siècle outre-Manche, ce qui n'est apparemment pas le cas en France.

On citera ainsi, parmi les exemples les plus anciennement datés, les tours ouvertes à la gorge, et aveugles, de Carisbrooke, bâties avant 1136 (50). On citera également les tours de Ludlow, probablement antérieures à 1150 (51). A Sherborne (Dorset), les tours rectangulaires ouvertes à la gorge sont, comme à Gisors, débordantes vers l'intérieur de la cour ; elles auraient été construites avant 1139 (52). On trouve également une tour de ce type à Portchester (Hampshire), peut-être dans les années 1130 (53). Mais ce type de flanquement persiste au long du XII^e siècle : ainsi à Douvres sous le règne d'Henri II à partir de 1168 (54), et à Framlingham (Suffolk) entre 1176 et 1189 (55).

Le château de Douvres, en particulier, présente une série incomparable de flanquements rectangulaires ouverts à la gorge de 5 à 9 m de côté (pl. 7). Certains, les plus développés en dimensions, paraissent avoir été comme les tours du groupe 0 de Gisors, aveugles et dépourvus de défenses.

En revanche, ce type de flanquements ne semble pas s'être développé en France. Les tours rectangulaires de Fécamp, récemment mises au jour, s'étagent entre la première moitié du XI^e siècle et la seconde moitié du XII^e siècle ; mais elles n'étaient pas ouvertes à la gorge, et n'ont pas grand chose à voir avec celles de Gisors (56). A Caen, autre grand château ducal, on ne comptait pas moins de onze tours rectangulaires qui diffèrent également de façon sensible de celles de Gisors : fermées

(50) D. RENN, *Norman castles*, op. cit., p. 132. S. RIGOLD, « Recent Investigations into the earliest defenses of Carisbrooke Castle, Isle of Wight », dans *Château-Gaillard*, III, Londres, 1969, pp. 128-138.

(51) D. RENN, *Norman Castles...*, op. cit., pp. 232-233.

(52) D. RENN, *Norman Castles*, op. cit., p. 308.

(53) J. MUMBY, D. RENN, « Description of the Castle Buildings (of Portchester) », dans B. CUNLIFFE, J. MUMBY, *Excavations at Portchester Castle*, vol. IV, *Medieval, The Inner Bailey*, Londres, 1985, p. 74.

(54) *The History of the King's Works*, op. cit., t. I, p. 71 et suiv., t. II, p. 629 et suiv. D. RENN, *Norman Castles...*, op. cit.

(55) F.-J.-E. RABY, P.-K. BAILLIE REYNOLDS, *Framlingham Castle*, Londres, 1959, *Norman Castles...*, op. cit., p. 193.

(56) A. RENOUX, « Recherches historiques et archéologiques sur le château de Fécamp, ancien Palais des Ducs de Normandie », dans *Château-Gaillard*, VII, 1974, pp. 183-199 ; « Le château des Ducs de Normandie à Fécamp (X^e-XII^e siècle) », dans *Archéologie Médiévale*, 1979, pp. 5-35.

à la gorge, elles possèdent des archères longues qui évoquent plutôt la fin du XII^e siècle, voire une époque plus tardive (57).

Sans doute ne peut-on en déduire de datation absolue pour les tours du groupe 0 de Gisors. Y. Bruand avait proposé pour ces tours une attribution à Henri I, se basant sur le texte mentionnant la construction de murs et de tours très hautes aux alentours des années 1123-1124. Cette datation est possible, comme on l'a vu en fonction des exemples britanniques ; mais elle n'est pas entièrement convaincante, en raison des similitudes de Gisors avec Douvres, similitudes que l'on va retrouver dans le groupe 1.

La comparaison avec Douvres est d'autant plus justifiée qu'on retrouve dans ce château une porte presque superposable à la Porte des Champs de Gisors, dont la base au moins appartient au groupe 0. A la *Palace Gate* de Douvres, les dimensions générales, le flanquement dissymétrique par une tour carrée et une tourelle rectangulaire sont similaires à la Porte des Champs (pl. 6, 7).

Le groupe 1

Le groupe 1 se caractérise, dans les flanquements, par l'usage d'archères simples ou doubles sous niche plein cintre. On a vu plus haut que les tours 2 et 6 furent dotées de telles archères sans doute dans une seconde phase par rapport à leur construction primitive. En revanche, les tours 3, 4 et 5 semblent en avoir été pourvues dès l'origine, alors même que l'on concevait, pour ces tours, des plans plus sophistiqués que ceux jusqu'à présent en usage.

Il est intéressant de s'interroger sur la date à laquelle apparaissent, en Grande-Bretagne, des archères de ce type. Or il n'existe pas de château attribuable à Henri I^{er} où apparaisse l'usage de l'archère. A l'inverse, l'archère se développe sous Henri II et l'on trouve sous son règne des archères doubles (voire triples) sous niche plein cintre (Douvres, Framlingham) (58).

On est donc tenté d'attribuer au règne d'Henri II d'Angleterre la construction des flanquements et les remaniements du groupe 1. Il resterait à préciser quelle fut l'époque, dans le long règne de ce souverain, où ces éléments furent bâtis. On ne peut manquer de noter comme des éléments tout particuliers les deux tours à bec de l'enceinte : or les éléments de comparaison ne sont pas légion à l'époque en la matière.

En revanche, deux constatations méritent l'attention :

— ce plan paraît avoir été totalement méconnu en Angleterre, que ce soit au XII^e ou au XIII^e siècle. On ne retiendra pas, en effet, les tours en amande de Douvres qui

(57) M. DE BOUARD, *Le château de Caen*, Caen, 1979, pp. 39-49, ne donne aucune datation précise pour ces tours, suggérant seulement qu'elles peuvent remonter jusqu'au XII^e siècle.

(58) D. RENN, « Defending Framlingham Castle », dans *Proceedings of the Suffolk Institute of Archeology*, t. 33, 1973, pp. 59-67. Du même, « The Avranches Traverse at Dover Castle », dans *Archeologia Cantiana*, t. 84, 1969, pp. 79-92.

s'assimilent à un courant différent (cf. Le Coudray-Salbart, Loches et Parthenay en France) (59) ;

— en revanche, les becs angulaires apparaissent en Normandie dans deux tours maîtresses qui ne sont guère éloignées de Gisors : toutes deux sont circulaires et pourvues de becs. Château-Gaillard est certainement daté par les textes de 1196-98. La Roche-Guyon est daté par P. Héliot des années 1190 (60) ; mais cette datation n'est finalement qu'une hypothèse, puisqu'aucune donnée émanant des textes ne ressort pour ce site : tout au plus peut-on noter, à l'instar de P. Héliot, le caractère certainement archaïque de La Roche-Guyon par rapport à Château-Gaillard.

Doit-on assimiler les becs de Gisors avec ceux qui garnissent les deux tours maîtresses citées, qui ont inspiré ensuite ou simultanément le plan de la tour maîtresse d'Issoudun ? Rien n'est moins sûr, et l'on serait plutôt tenté de donner, sur le plan des datations, la primauté aux tours pentagonales de Gisors. Rappelons que ce type de plan s'est pratiqué un peu partout dans les tours maîtresses du Moyen Âge : on peut citer ainsi Château-Larcher, Orthez, Rochemaure, et l'on discerne aussi toute une série en Alsace, avec Bernstein, Lutzelbourg, Ortenberg, Wangenbourg, Wasigenstein, etc.

Mais, si l'on tente de se cantonner aux tours de flanquement, le phénomène est finalement très peu courant avant l'ère des armes à poudre. L'un des plus proches géographiquement de Gisors est celui de Moulineaux (Seine-Maritime), malheureusement trop restauré pour autoriser une datation certaine : les deux tours flanquant le milieu des petits côtés de cette enceinte rectangulaire à tours circulaires d'angle présentent un plan pentagonal, mais leur facture et le type des archères qui les garnissent prouve qu'elles sont au mieux datables du début du XIII^e siècle. Au demeurant, tout le château semble révéler les usages architecturaux de cette époque : en 1203, alors que le château était encore aux mains anglaises, les rôles de Normandie permettent d'identifier une campagne de travaux importante sur le site (61). Quelques années plus tard, le château passait aux mains de Philippe Auguste, ce qui justifierait également une campagne de travaux de construction.

Plus proches dans leur forme architecturale sont les tours pentagonales à bec présentes à la porte de Fère-en-Tardenois, datées de 1206 (62). On trouve le même

(59) Les tours en amande de la « Fitzwilliam Gate » sont généralement datées des années 1220 : voir *The History of the King's Works*, op. cit., t. II, p. 634. R. Allen BROWN, *Dover Castle*, Londres, 1966 (1216-1227). Sur ce sujet, voir P. CURNOW, *Some Developments in Military Architecture c. 1200* : *Le Coudray-Salbart*.

(60) P. HELIOT, J. VALLERY-RADOT, « Le donjon de La Roche-Guyon », dans *Mémoires de la Société archéologique et historique de Pontoise*, 1962, pp. 9-20.

(61) *The History of the King's Works*, op. cit., t. I, p. 56.

(62) J. MESQUI, « La fortification dans le Valois du XI^e au XV^e siècle », dans *Bulletin Monumental*, 1977, p. 146.

type de tours à la Porte Neuve de Boulogne-sur-Mer, vers 1230 (63). Plus tard, des tours pentagonales sont présentes à Provins et Château-Thierry, à la fois comme flanquements singuliers et comme tours de porte ; j'ai tenté de montrer que ces tours sont attribuables à la fin du XIII^e siècle (64).

On ne peut identifier l'architecture des tours de Gisors avec celle des tours qui viennent d'être citées, ne serait-ce que du fait du relatif archaïsme des archères doubles sans plongée ménagées sous les arcs plein cintre. Mais ce tour d'horizon aura permis de les situer au départ d'un courant très particulier en matière de plans de flanquements. Ce courant n'était certes pas révolutionnaire : le souhait de minimiser le front offert aux machines de jet, comme aux simples armes de trait, conduisait presque naturellement à penser à l'éperon angulaire. Dès l'Antiquité, ce plan était appliqué dans la fortification hellénistique (65) ; on le trouve également à l'époque byzantine à Antioche (66).

Pour autant, ceci n'explique pas l'apparition brutale du plan pentagonal au XII^e siècle dans cette enceinte de Gisors, et ne contribue pas à dater plus précisément les tours du groupe I. Tout au plus notera-t-on l'éclectisme des architectes employés par Henri II, en matière de plans de tours maîtresses et de tours : si le plan polygonal centré eut manifestement leur préférence, avec les tours maîtresses déjà mentionnés, ou avec la tour d'Avranches du château de Douvres, on imagine volontiers le parti que pouvait tirer du plan polygonal un architecte doué. Apparemment, ce fut le cas à Gisors ; mais l'architecte en question ne se hasarda à employer ce plan qu'en deux tours, préférant conserver le plan circulaire pour la tour faisant l'angle nord-ouest de l'enceinte, et le plan rectangulaire à contreforts pour le corps de garde.

En définitive, il est vraisemblable que le groupe I des tours du Gisors appartient, comme le groupe 0, au règne d'Henri II. Mais tout prouve que la mise en œuvre de ce second groupe de flanquements intervint postérieurement à la construction des tours — ou des bases de tours — du groupe 0. Il est probable que ce groupe I intervint à la charnière des années 1175, alors que les architectes du roi innovaient aussi à Douvres avec la tour d'Avranches.

C'est à cette époque que l'on placera également l'édification des édifices « civils » encore reconnaissables dans l'enceinte : le corps de garde (tour 2) et bâtiments de la porte du Gouverneur (n^{os} 17 et 19). Il est vraisemblable que ces derniers sont

(63) P. HELIOT, « Boulogne-sur-Mer, château et remparts », dans *Congrès Archéologique de France*, 1936, pp. 350-371.

(64) J. MESQUI, Provins, *La fortification d'une ville au Moyen Age*, Paris, 1979, pp. 135-145.

(65) J.-P. ADAM, *L'Architecture militaire grecque*, Paris, 1982, p. 60 (Acraïphia, Paestum datée de 273 av. J.-C.). Voir aussi A. MAC NICOLL, « Developments in techniques of siegecraft and fortification in the Greek World ca 400-100 BC », dans *La fortification dans l'histoire du monde grec*, Paris, 1986, p. 312 et fig. 159 (Oenoanda).

(66) G. REY, *Etude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*, Paris, 1871, p. 192. J.-P. ADAM signale également, dans l'ouvrage cité en note ci-dessus, l'acropole de Xanthos, avec trois tours de ce type.

explicitement mentionnés dans le compte de 1180 signalant la construction d'une maison près de la porte, et la couverture de la chapelle et des maisons du château.

La datation du groupe 2

Le groupe 2 n'est, en vérité, qu'assez peu représenté : tour du Diable, salles ajoutées à la Porte du Gouverneur primitive. Pour autant, ses caractères sont assez nets : préférence pour le plan circulaire, murs percés de nombreuses archères couvertes de voûtures plein cintre avec ou sans niches, voûtes d'arêtes.

Si ces caractères se rapprochent fortement de la fortification de Philippe Auguste, en particulier du fait de la présence de nombreuses archères, les différences sont néanmoins suffisantes pour que l'on puisse exclure une attribution à ce roi. On citera en particulier :

— *l'apparence générale, et l'appareil*. Il est presque constant que les tours *philippiennes* soient bâties dans un bel appareil moyen, et l'on chercherait en vain un exemple d'ouvrages construits en moellonage ;

— *la facture des ébrasements des archères*, ménagées sous des voûtures dans le groupe 2, alors que, d'une façon générale, les archères *philippiennes* sont couvertes de dalles amorties par des coussinets. Certes, l'on se gardera de toute généralisation outrancière ; on songe ainsi aux archères de la porte de Laon à Soissons, certainement due aux architectes de Philippe Auguste, et pourtant couvertes de voûtures. Mais le troisième critère intervient alors, comme on va le voir ;

— *le type de voûtement*. Les tours *philippiennes* sont soit dépourvues de voûtes, soit voûtées sur ogives ; mais nulle part l'on ne décèle de cas présentant des voûtes d'arêtes dans les fortifications certainement attribuables à Philippe Auguste.

Il est donc presque certain que les ouvrages du groupe 2 sont antérieurs à la prise de possession de Gisors par Philippe Auguste, soit à 1193. E. Pépin et Y. Bruand datent de ce fait les deux tours du règne d'Henri II ; mais, à vrai dire, l'on ne connaît guère d'ouvrage d'Henri II doté de flanquements circulaires régulièrement pourvus d'archères nombreuses. En Grande-Bretagne, la Tour d'Avranches du château de Douvres, polygonale et datée des années 1185-90, s'en rapproche si l'on en juge par l'aspect extérieur ; bien que la facture des ébrasements internes d'archères soit fondamentalement différente, ceci n'empêche pas que l'on puisse tenter une assimilation, d'autant que l'on trouve à la Bell Tower de la Tour de Londres la même facture (67). On ne peut manquer, ici encore, d'établir un lien formel avec le site de Lincoln en Grande-Bretagne : là, une tour semi-circulaire, dite « Cobb Hall », présente des similitudes remarquables avec la Tour du Diable (voûte d'arêtes irrégulière, plan et forme des archères) (68).

En France, le seul flanquement de ce type attribué à Henri II est la Tour du Moulin de Chinon, petite tour maîtresse circulaire voûtée d'ogives angevines, et

(67) D. RENN, « The Avranches Traverse... », *op. cit.*

(68) Information fournie par D. RENN.

percée d'archères sous niche (69) ; mais aucune date précise n'est proposée pour cet ouvrage.

On peut, en raison du caractère assez moderne des flanquements du groupe 2, les placer à l'extrême fin du règne d'Henri II, voire même sous le court règne de son fils Richard sur la Normandie, soit à l'extrême fin de la décennie 1180-1190.

Les renforcements des portes

On a vu que les corps primitifs des deux portes principales, appartenant aux groupes 0 et 1, remontent aux années 1161-1184.

En ce qui concerne la Porte du Gouverneur, on a vu aussi que l'essentiel de l'entreprise de renforcement comprenant massif à herse et assommoir ainsi que tour flanquante, peut être daté des années 1180-90. En revanche, le voûtement sur ogives de la salle supérieure du nouveau complexe est postérieure, se rattachant au groupe 3 certainement attribuable à Philippe Auguste. Les travaux de renforcement de cette porte n'étaient donc pas achevés lorsque le roi de France s'empara du château.

En revanche, le renforcement de la porte des Champs s'avère plus difficile à dater d'une façon objective : la similitude de l'architecture défensive avec la porte du Gouverneur tendrait à indiquer que ce renforcement eut lieu sous Philippe Auguste, ce qui est la version la plus fréquemment admise. Il reste que cet ajout d'une herse et d'assommoirs peut avoir été réalisé à toute époque au-delà des années 1200, et l'on ne se hasarderait pas à trancher ici.

Le groupe 3

Il est inutile de s'appesantir sur le groupe 3, constitué par des ouvrages incontestablement attribuables à Philippe Auguste et à ses ingénieurs. Ceux-ci firent édifier, à chacune des extrémités de l'enceinte dominant la ville, un flanquement clairement identifiable : une simple tour de flanquement circulaire suffit au sud-ouest, alors qu'au sud-est ils firent élever une tour-symbole du nouveau règne, s'imposant sur l'entrée principale face à la ville comme la nouvelle marque du pouvoir.

Les ouvrages postérieurs

L'enceinte se modifia encore après ces grands travaux qui marquèrent fortement le site. Les changements portèrent sur plusieurs points :

- reconstruction de la courtine sud en avancée sur la courtine primitive, sans doute pour constituer une terrasse d'artillerie contemporaine de la fausse-braie ;
- édification d'une fausse-braie tout au long de l'enceinte à l'ouest, au nord et à l'est ;
- construction d'un massif à deux tours contrôlant, à l'intérieur même de l'enceinte, l'accès au secteur Tour du Prisonnier/Porte du Gouverneur ;

(69) E. PÉPIN, *Chinon, son château, ses églises*, Paris, 1976.

— enfin, quoique ce n'ait pas été signalé jusqu'à présent, terrassement d'un énorme bastion de terre, demi-lune ou ravelin, au nord de la Porte des Champs.

Ces dernières modifications sont certainement intervenues de façon très tardive ; rien ne permet de les dater, mais on peut admettre sans grand risque d'erreur qu'au moins celles qui concernèrent l'extérieur de l'enceinte furent apportées au XVI^e siècle.

CONCLUSION SUR L'ENCEINTE

En définitive, l'enceinte castrale de Gisors est loin de livrer l'ensemble des réponses aux questions posées sur l'évolution de l'ancien château.

La première question qui reste sans réponse est celle de la date d'érection de l'enceinte ovoïdale qui enclôt le château. Son appareil quelconque, au surplus remanié à de multiples endroits, n'appartient à aucune époque particulière. Certes, l'on n'imagine guère que la motte soit restée longtemps isolée, et il est évident qu'une cour castrale exista de longue date ; mais avait-elle, dès l'origine, la structure actuelle ? Rien n'est moins sûr : la présence derrière la porte des Champs d'une seconde porte ruinée prouve que l'intérieur de la cour castrale fut autrefois recoupé en sous-ensembles défensifs qui ne sont plus lisibles. Une autre preuve est, évidemment, fournie par la basse-cour dont la séparation nord originelle avec la cour castrale ne se lit plus. Les textes également le confirment : ainsi le compte de 1184 signalant la petite basse-cour ou *virgultum*.

En tout cas, il paraît difficile de penser que l'enceinte générale ait pu être maçonnée avant la construction en pierre de la chemise de la motte, ce qui tendrait à penser que c'est sous le règne d'Henri I^{er}, très vraisemblablement après l'attaque de 1123, que l'on commença à dresser le circuit défensif. Mais entreprit-on, dès cette époque, la construction des flanquements ? C'était la thèse d'Y. Bruand.

Bien qu'aucun indice n'en témoigne explicitement, j'aurai néanmoins tendance à attribuer à Henri II l'essentiel des travaux, du fait des similitudes déjà rencontrées avec Douvres. Ces travaux furent sans aucun doute de longue haleine ; lancés en 1161, dès la reprise en main du château par le roi, ils commencèrent sans doute par la construction des tours et portes du groupe 0 de caractère encore relativement fruste, puis intégrèrent progressivement des modernismes et une recherche architecturale dont on trouve l'équivalent à Douvres dans les années 1180. Je pense tout particulièrement aux archères, ainsi qu'à la sophistication des plans.

L'attribution de ces éléments à Henri II correspond bien au contexte historique : comment le roi n'aurait-il pas cherché à renforcer de façon considérable la place qu'il venait de reprendre pacifiquement, alors même qu'elle se situait exactement à la frontière avec le royaume de France ? Un renforcement qu'admiraient les contemporains, comme ceux qui, en 1177, provoquèrent la colère du jeune roi Philippe.

Mais Henri II ne se limita probablement pas à ces travaux défensifs. Gisors devenait, en 1161, le centre avancé de l'administration ducal, et le roi dota le château

des bâtiments nécessaires pour assumer ce rôle. Ainsi fut élevé le complexe administratif et judiciaire encadrant la Porte du Gouverneur ; ainsi également vit le jour cette curieuse tour-logis qu'est la tour n° 2, visiblement faite pour accueillir un notable, peut-être le capitaine. Enfin, l'on ne négligera pas la première campagne de caves à berceau brisé sous l'ancien Logis Royal, traduisant peut-être un stade d'évolution de ce logis dont on ignore quasiment tout.

Dans une campagne menée soit à la fin du règne d'Henri II, soit au tout début du règne de son fils, l'enceinte fut à nouveau renforcée par des flanquements d'un genre nouveau, ceux du groupe 2 : l'archère « moderne », à ébrasement triangulaire, y fit une percée en force, alors que l'on abandonna le plan ouvert à la gorge.

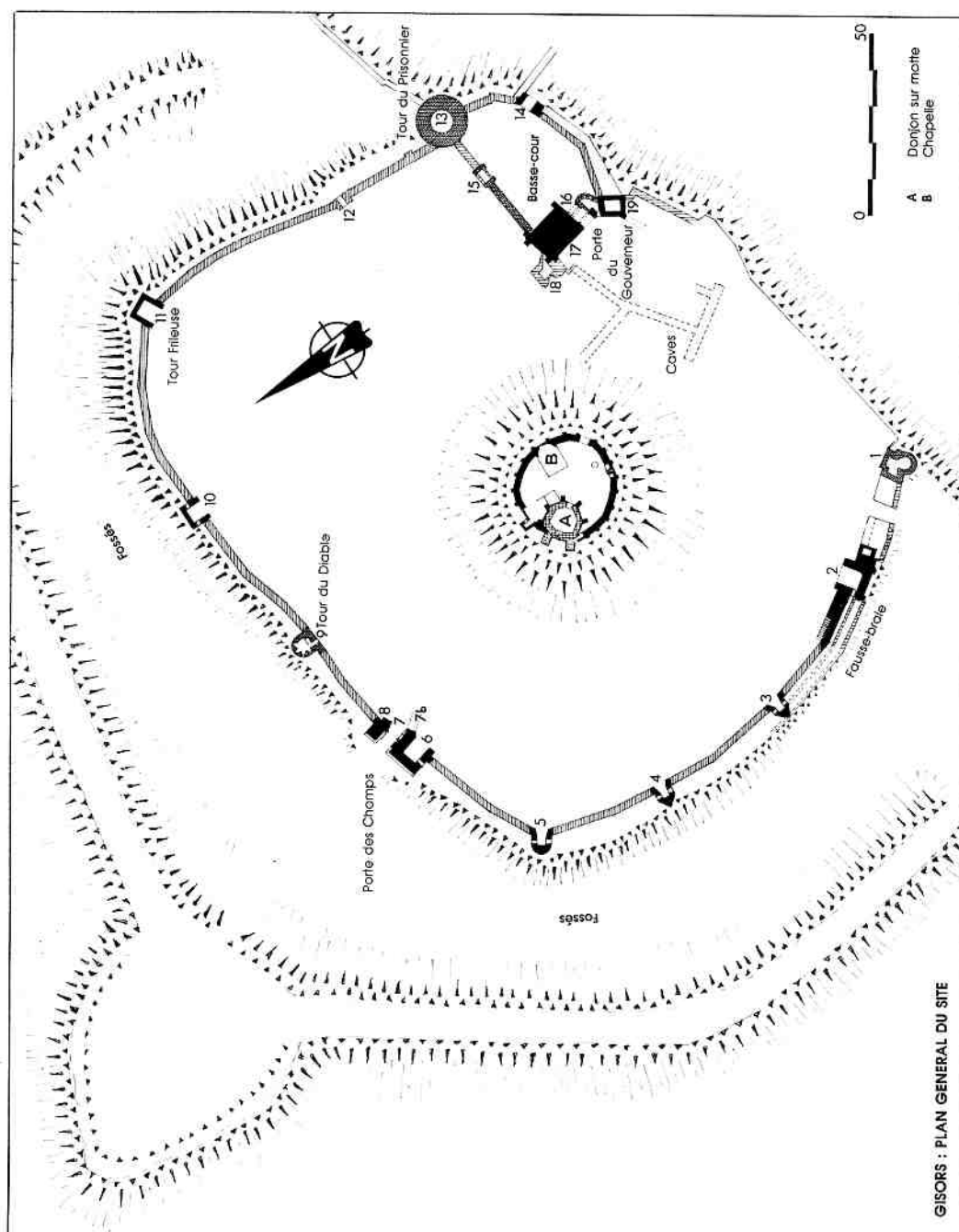
Mais, en dehors de la Tour du Diable, cette campagne ne fut pas menée à terme, et c'est sous le règne de Philippe Auguste que l'enceinte reçut son dernier apprêt. Une tour maîtresse neuve supplanta, face à la ville, l'ancien symbole du pouvoir ; à l'autre extrémité de l'enceinte, une tour circulaire à archères bien appareillée en constituait le pendant. Enfin, les portes furent renforcées et mises au goût du jour, alors que l'on vouûtait l'une des anciennes tours ouvertes à la gorge.

La dernière étape intervint nettement plus tard, à la fin du XVI^e siècle sans doute, avec la construction des fausses-braies et le remodelage des abords de la tour maîtresse de Philippe Auguste.

GISORS, CREUSET ARCHITECTURAL, FORTERESSE SYMBOLE

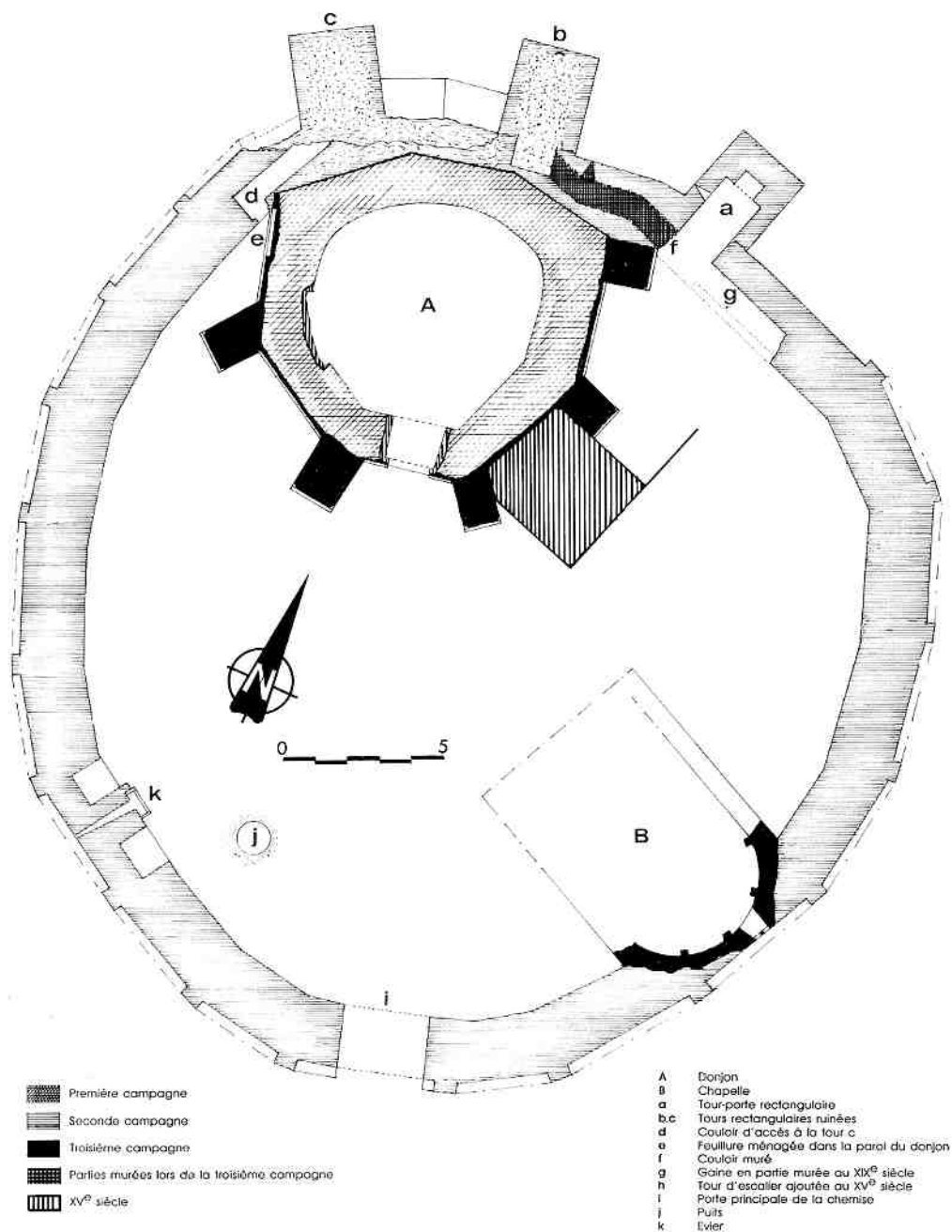
Ainsi Gisors s'impose-t-elle, à tous les moments de sa vie durant les XI^e, XII^e et XIII^e siècles, comme une sorte de forteresse symbole, dotée d'éléments de défense sortant du commun et susceptibles d'impressionner leurs contemporains.

Peut-être a-t-on, jusqu'à présent, attribué à Guillaume le Roux, initiateur de la forteresse, plus que de raison. En tout cas, il est clair que son *artifex* Robert de Bellême fit élever l'énorme motte qui est aujourd'hui encore le fleuron du château. Ce fut le départ d'une évolution qui, en un siècle au plus, vit s'élever une tour maîtresse, une chemise au sommet de la motte, puis une enceinte castrale à tours rectangulaires ou polygonales, enfin une seconde tour maîtresse qui vint clore cette histoire monumentale.

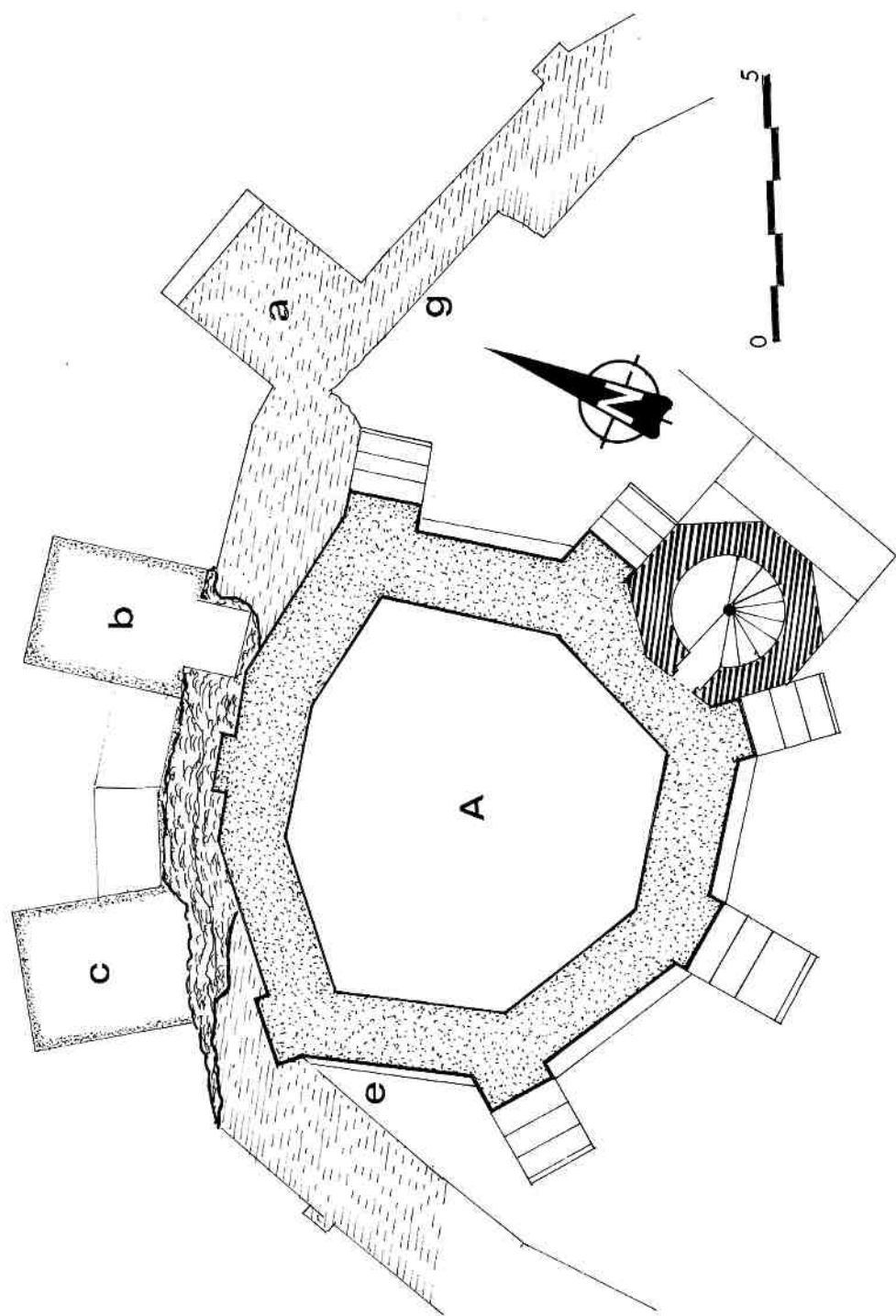


Pl. 1. — Plan général du site.

PLAN DE L'ENSEMBLE CASTRAL SUR MOTTE



Pl. 2. — Plan de l'ensemble castral sur motte.

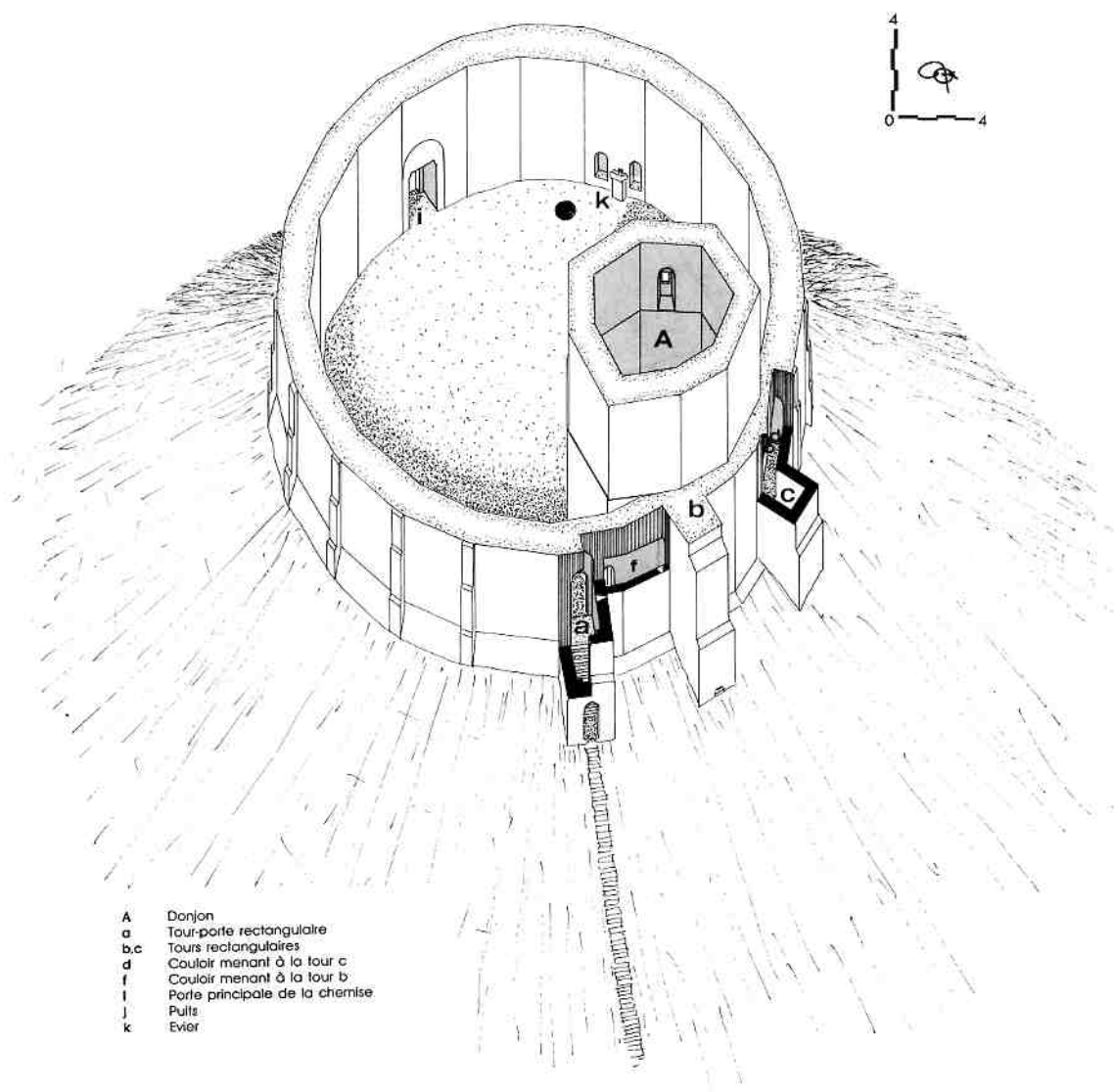


Pl. 3. — Plan de la tour maîtresse au niveau sommital.

L'ENSEMBLE CASTRAL SUR MOTTE

Fin de la deuxième phase de construction

Axonométrie prise du Nord



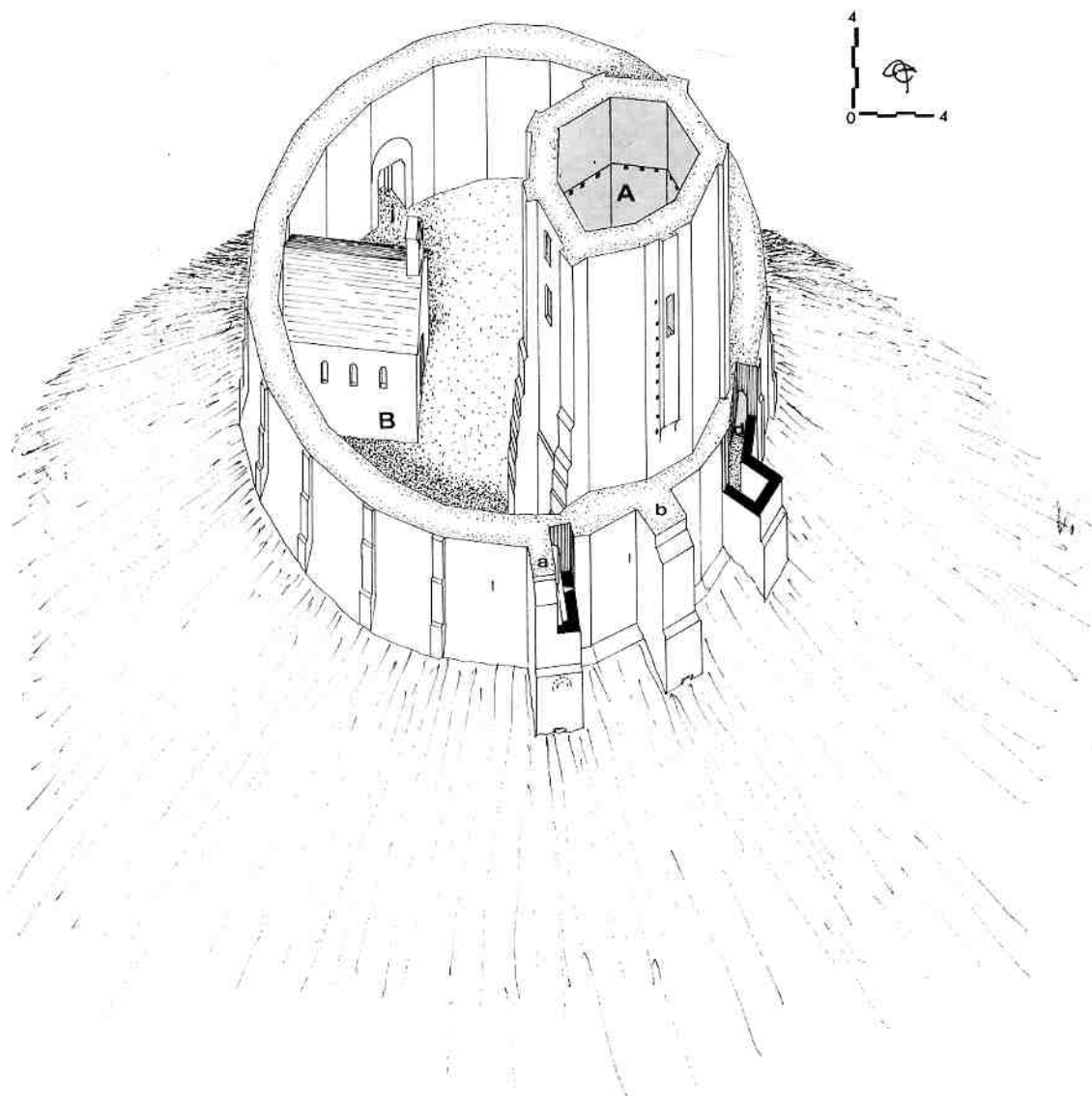
Pl. 4. — L'ensemble castral sur motte. Fin de la deuxième phase de construction.

L'ENSEMBLE CASTRAL SUR MOTTE

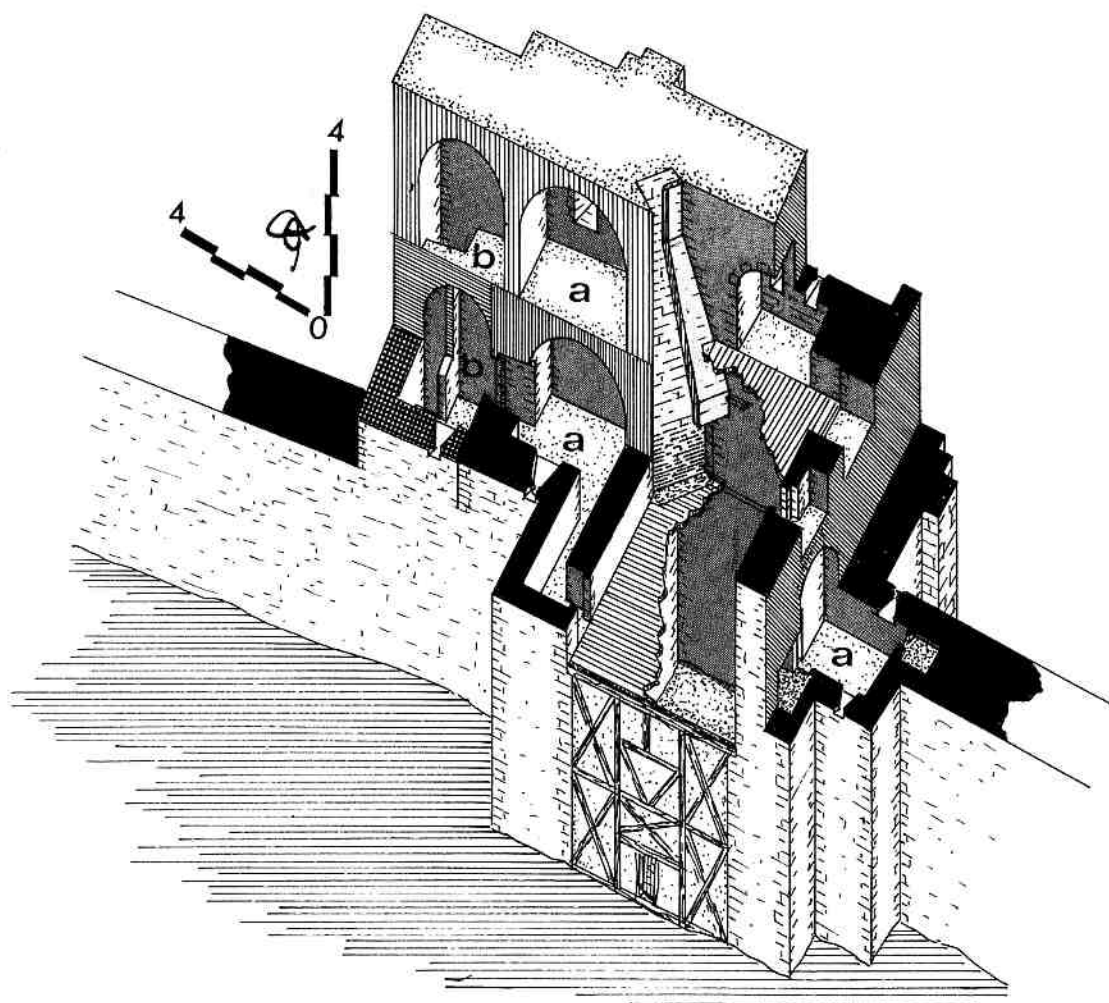
Troisième phase de construction

Axonométrie prise du Nord

- A Donjon
- B Chapelle
- a,b,c Tours rectangulaire
- d Couloir menant à la tour c
- j Porte principale de la chemise
- l Porte des latrines



Pl. 5. — L'ensemble castral sur motte. Troisième phase de construction.

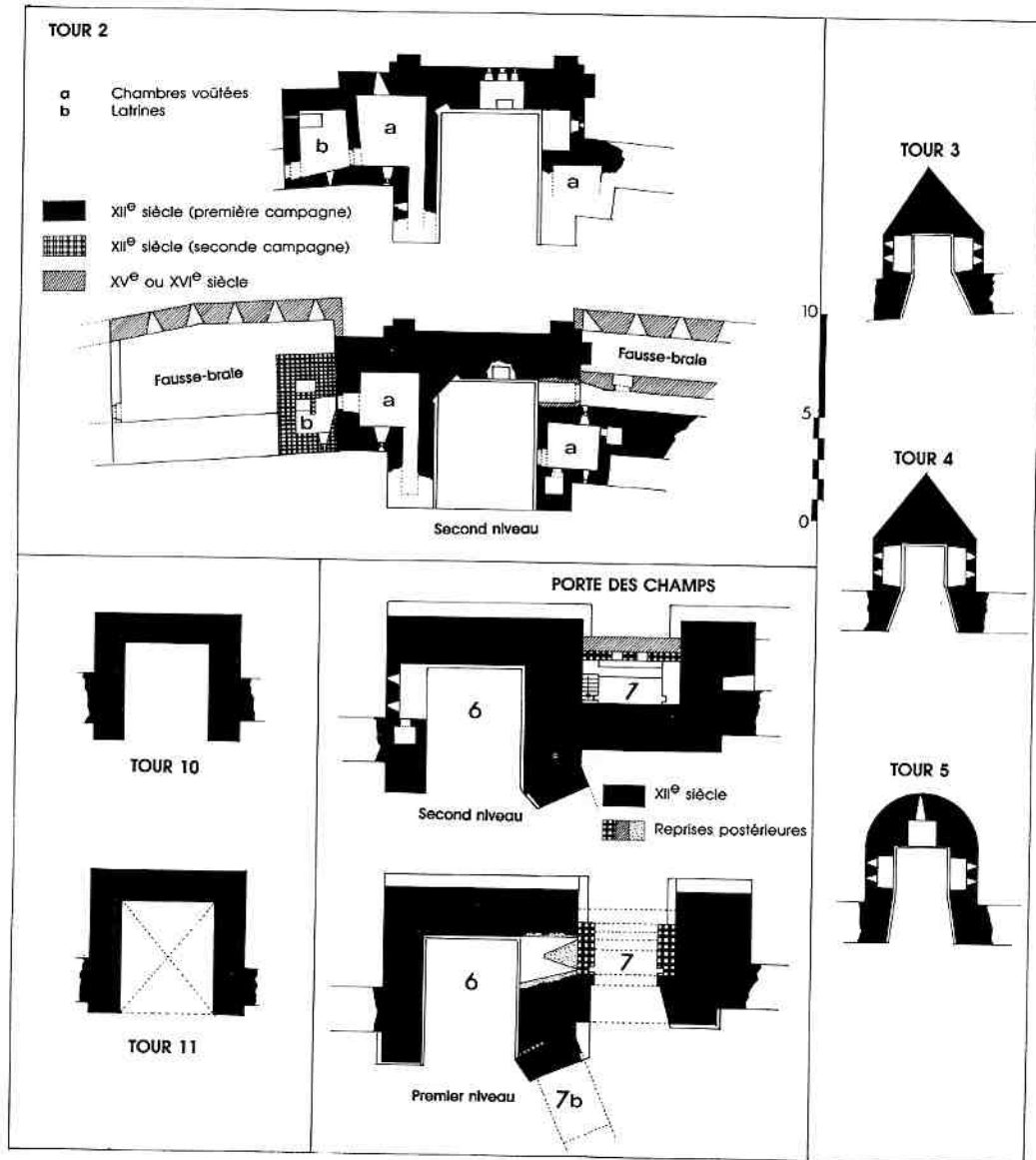


TOUR 2

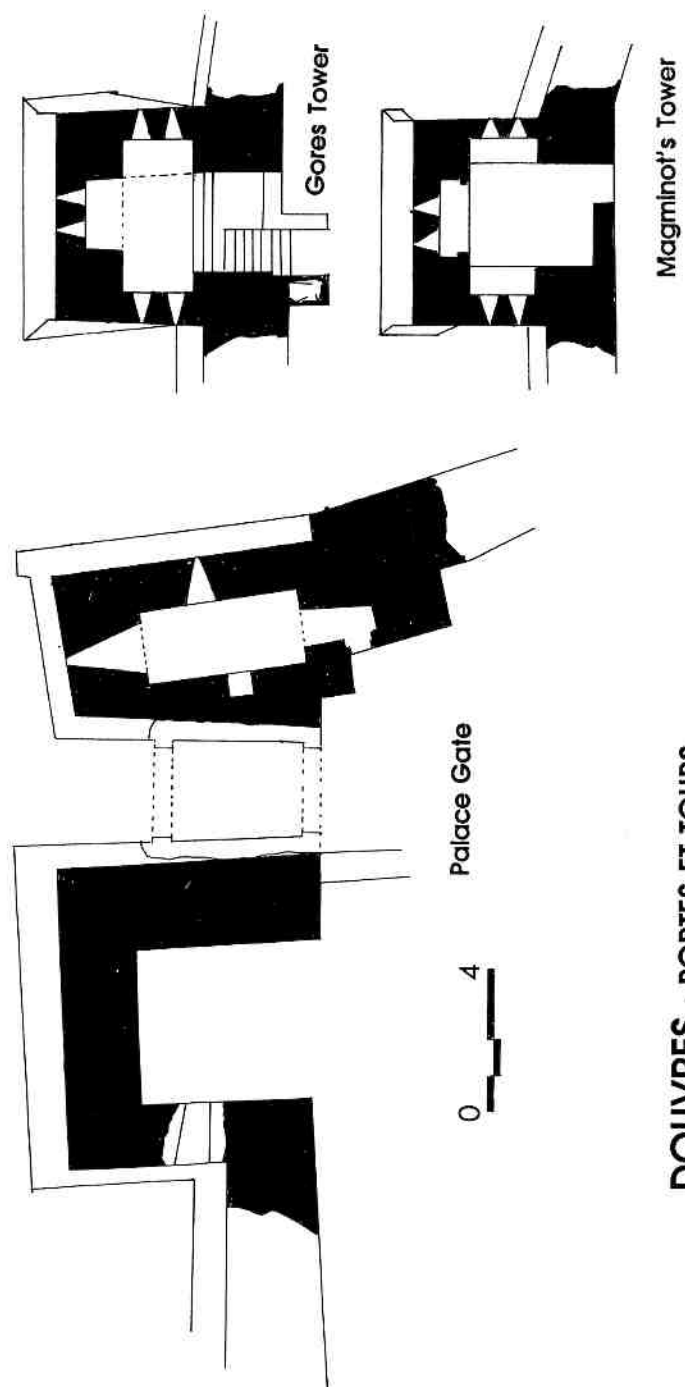
Axonométrie prise de l'Est

- a Chambres voûtées
- b Latrines

Pl. 6. — Tour 2. Axonométrie prise de l'est.

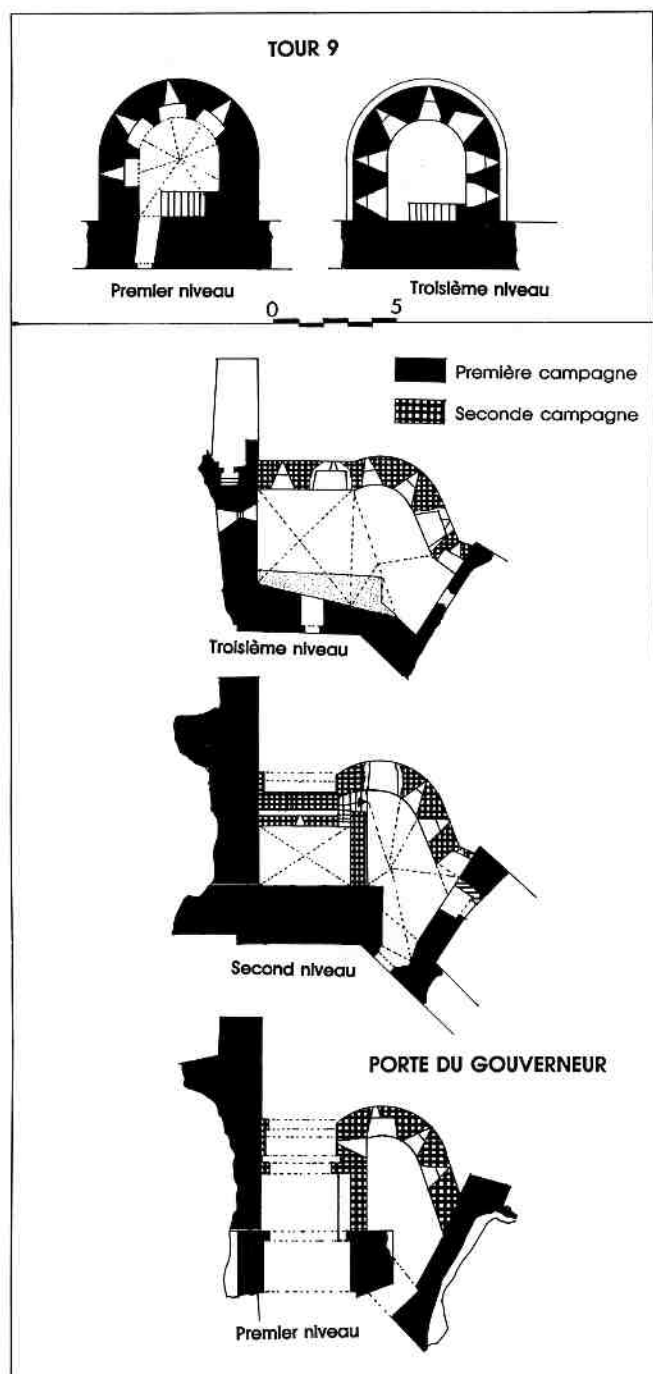


Pl. 7. — Tours et portes (2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11). Plans.

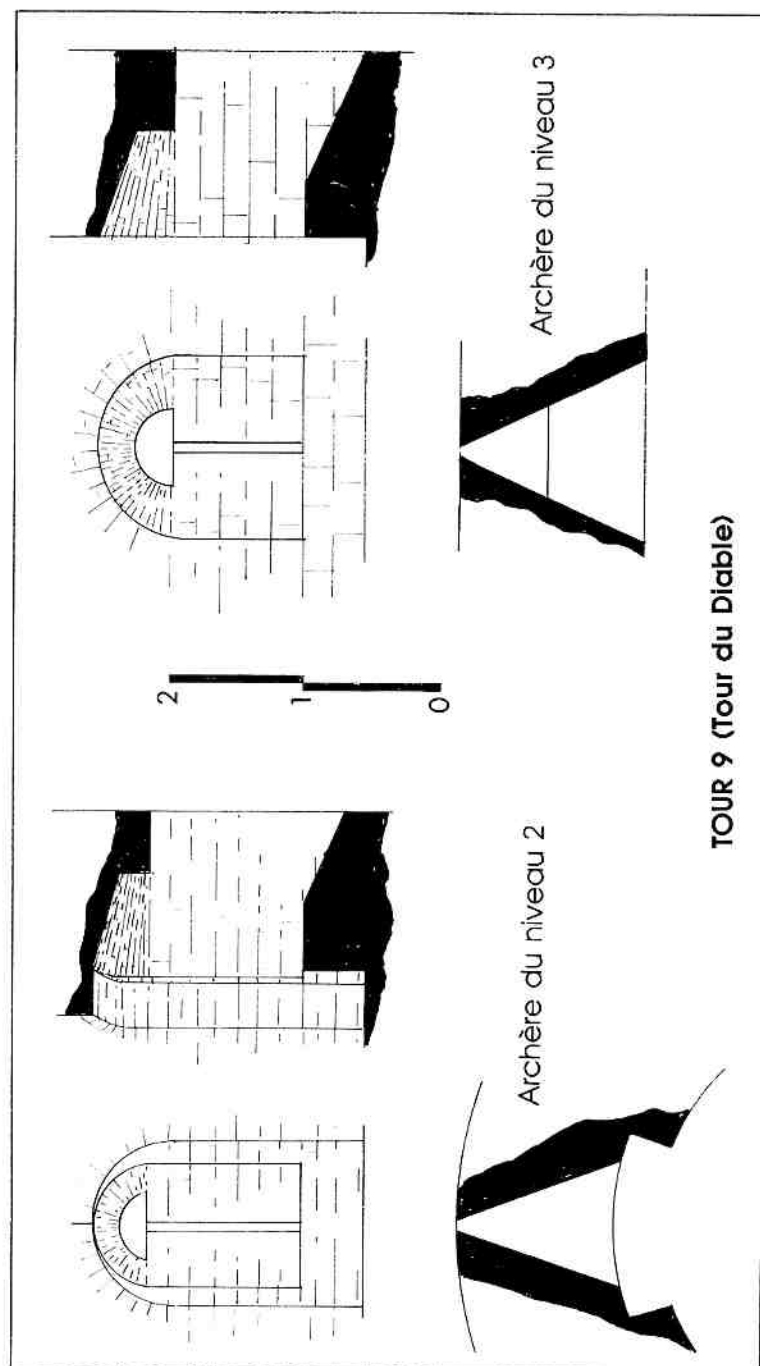


DOUVRES : PORTES ET TOURS

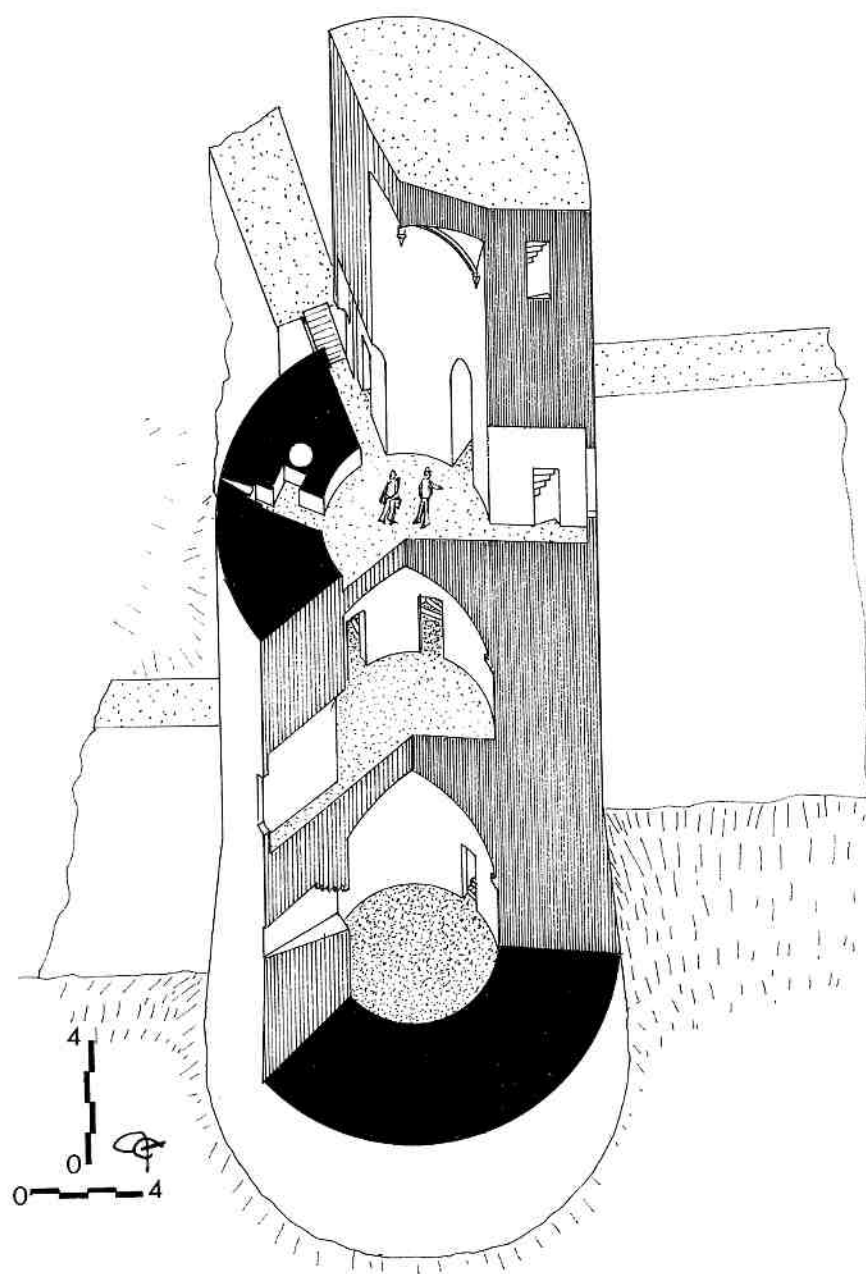
Pl. 8. — Douvres. Portes et tours.



Pl. 9. — Tours semi-circulaires.



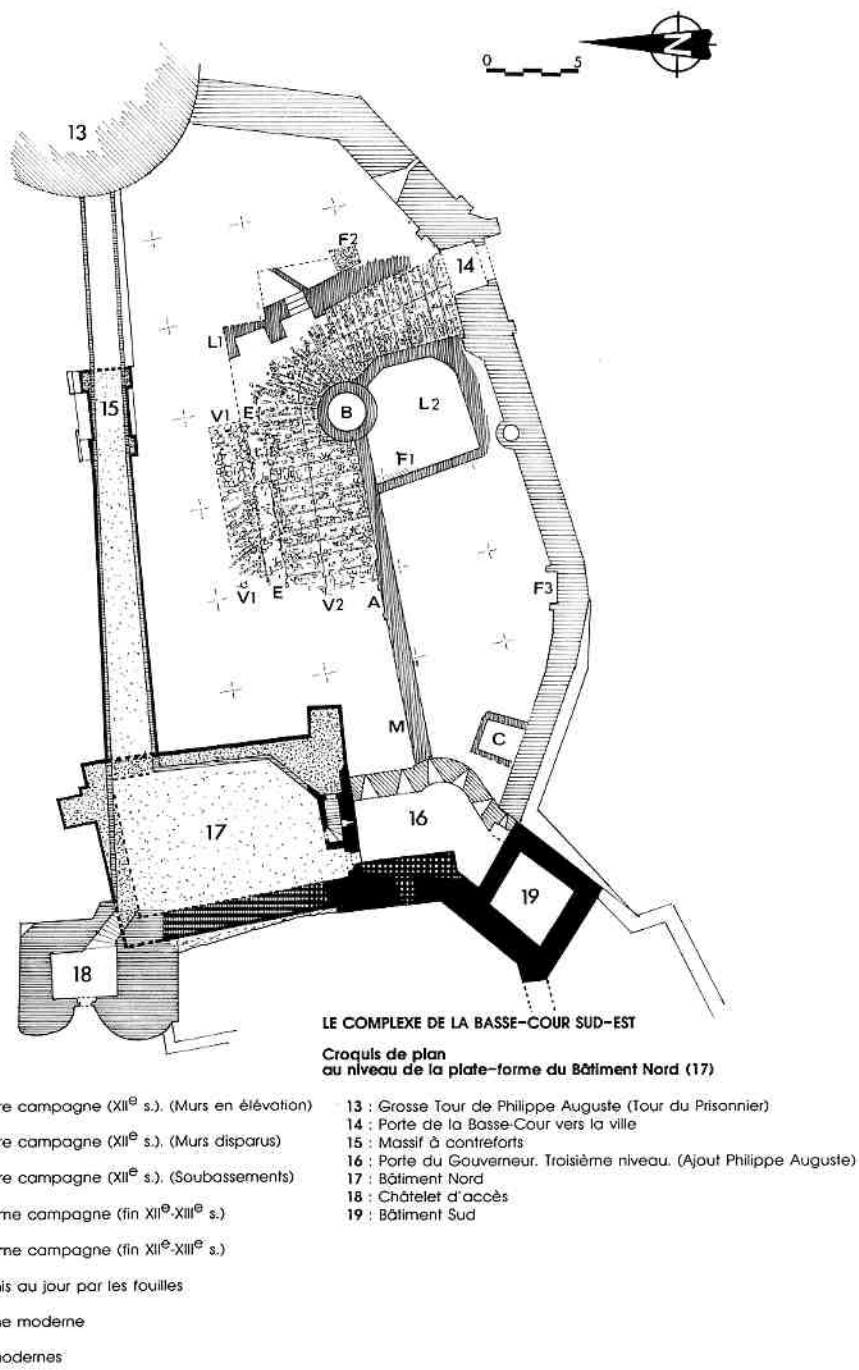
Pl. 10. — Tour 9. Archères.



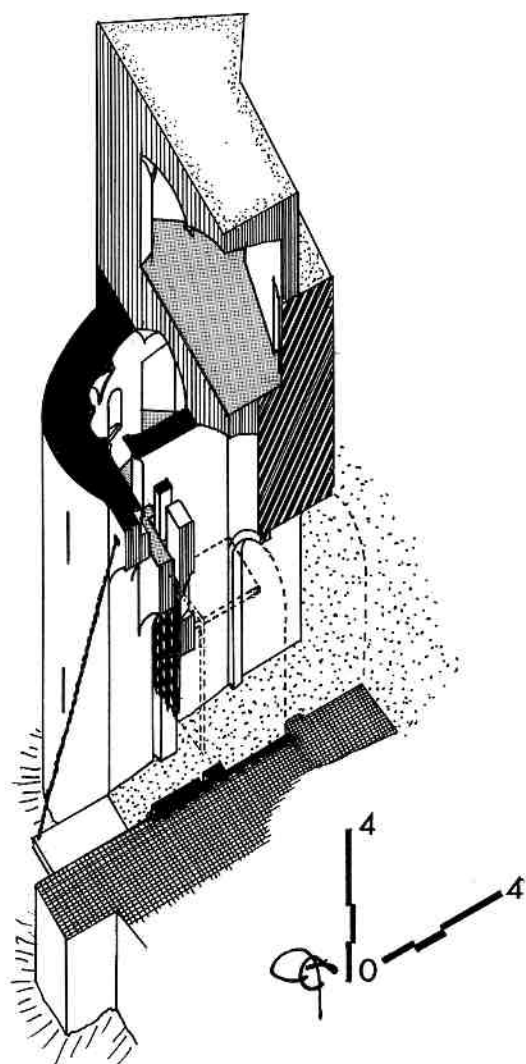
TOUR DU PRISONNIER

Axonométrie prise depuis l'Est

Pl. 11. — Tour du Prisonnier.



Pl. 12. — Plan archéologique de la Basse-Cour sud-est.



PORTE DU GOUVERNEUR

Axonométrie prise depuis le Nord

 Première campagne

 Seconde campagne

Pl. 13. — Porte du Gouverneur. Axonométrie.



Fig. 1. — L'entrée principale de la chemise sur motte (*i*), vue depuis le sud.



Fig. 2. — Vue de l'ensemble tour maîtresse-chemise depuis le nord. On remarque à gauche les restes de la tour *a*, à droite le départ du couloir *d*, et entre les deux la partie disparue de la chemise. Voir également, dans les parties hautes de la tour maîtresse, la porte de l'ancienne latrine.

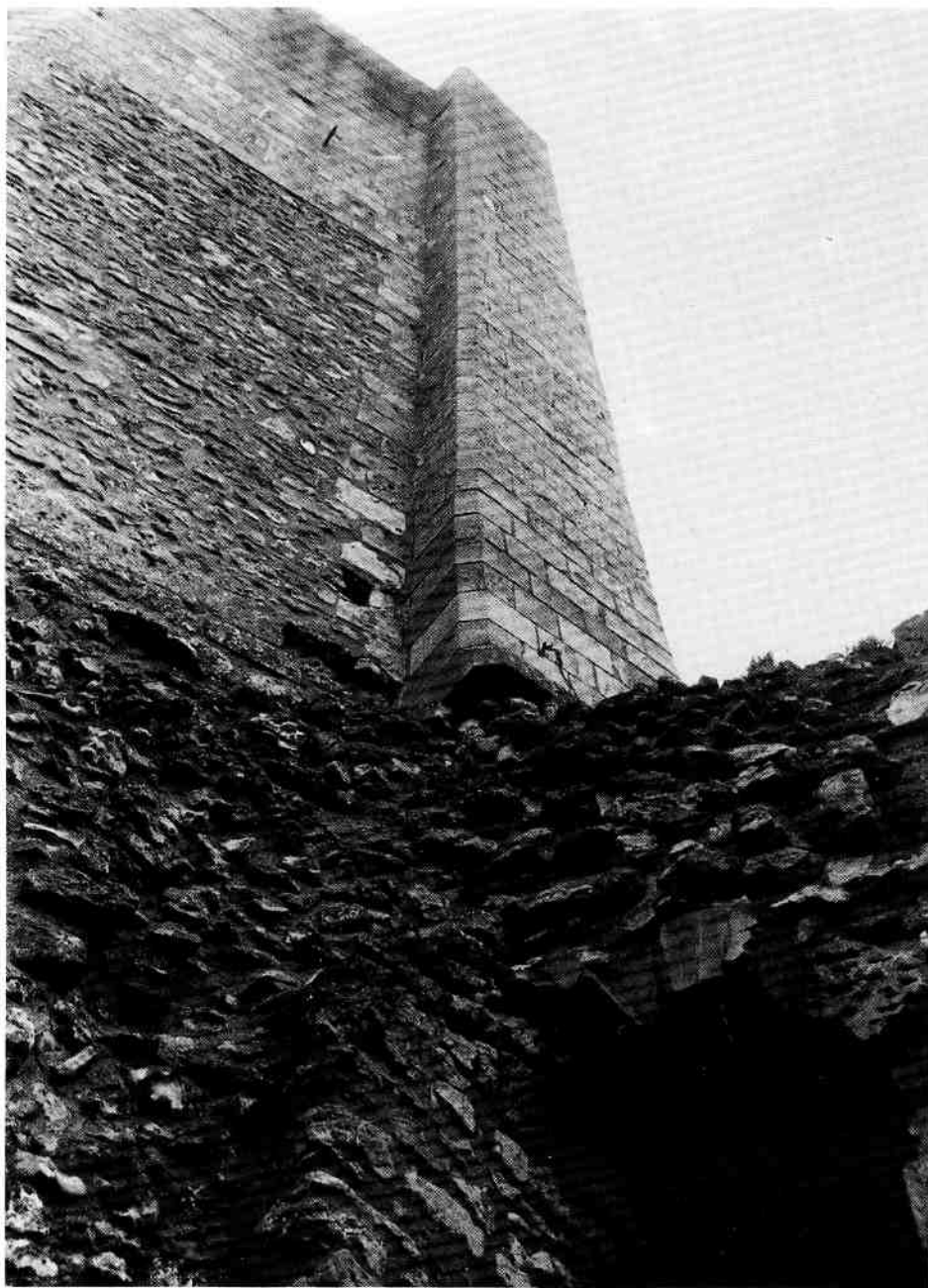


Fig. 3. — Vue de la base du contrefort nord-ouest de la tour maîtresse rapporté sur la chemise. Au premier plan à droite, le couloir *d*.

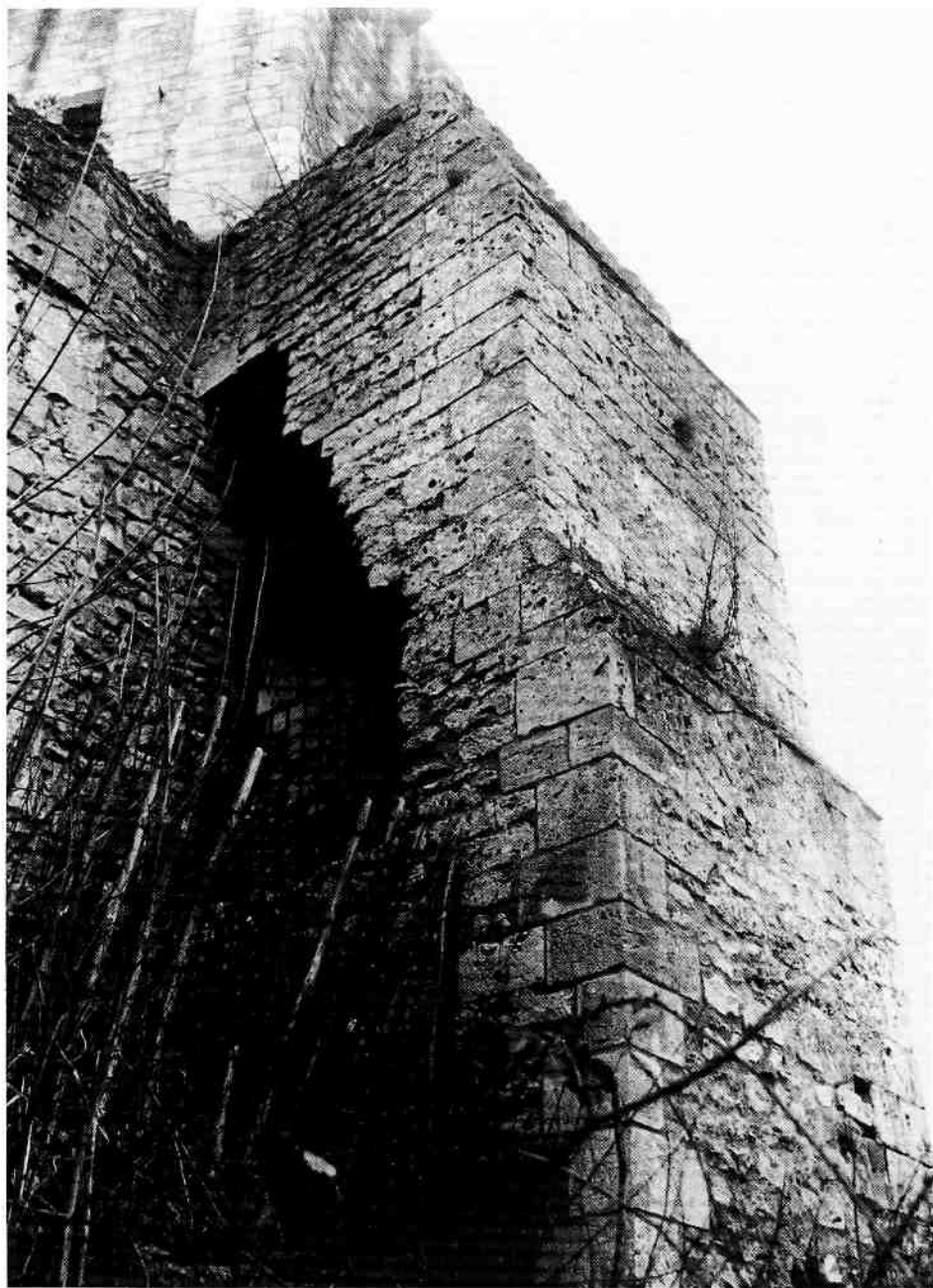


Fig. 4. — La tour *a*, prise depuis l'est. On note à droite, sous le premier ressaut de la tour, l'arc de l'ancienne porte murée.

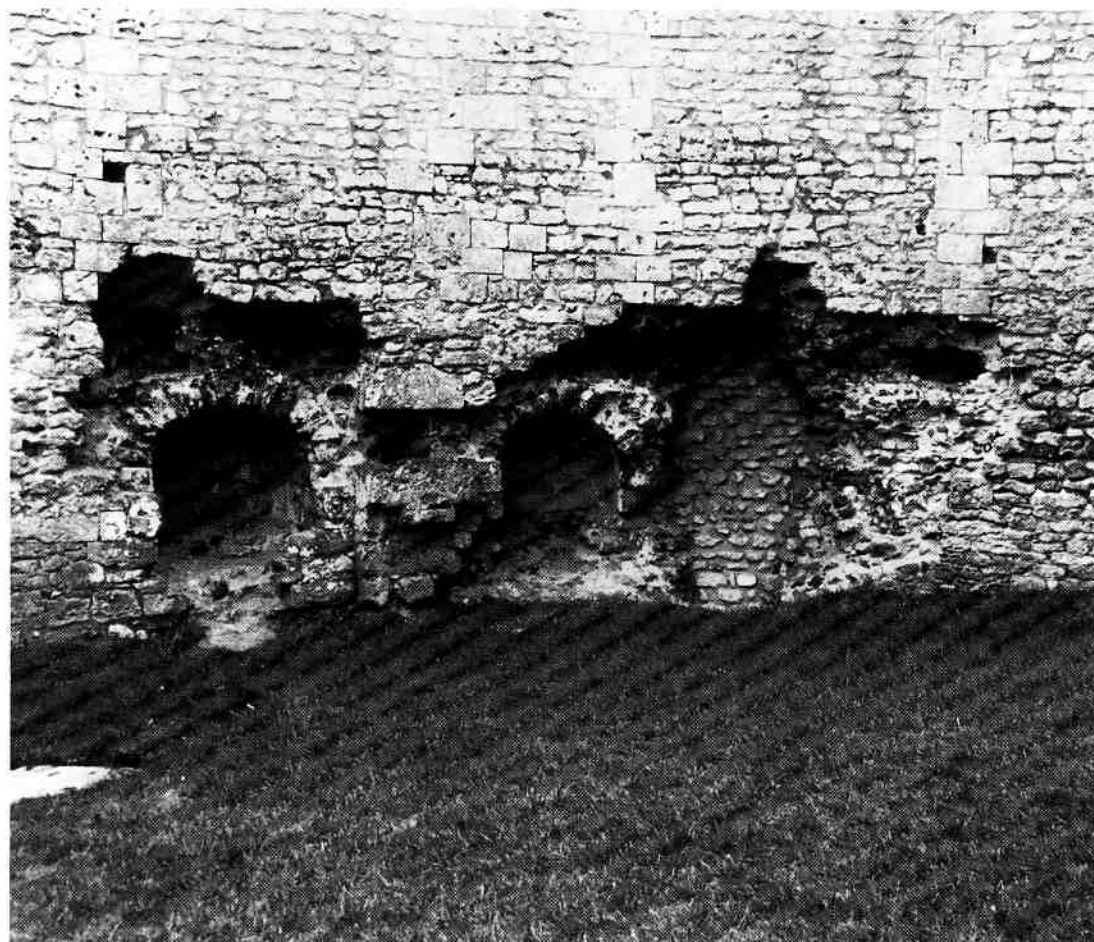


Fig. 5. — L'évier et les deux niches *k* de la chemise de la tour maîtresse, peut-être l'ancien emplacement de la cuisine. A gauche, la tache blanche marque l'emplacement du puits.



Fig. 6. — L'abside de la chapelle Saint-Thomas de la chemise de la tour maîtresse (B).

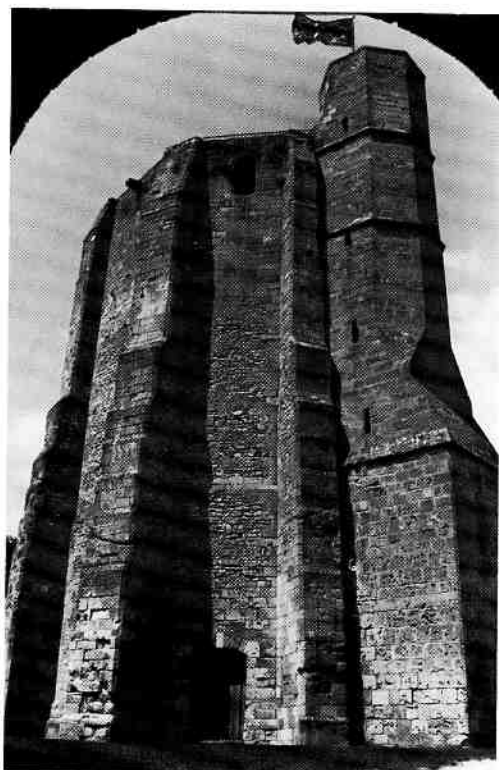


Fig. 7. — La tour maîtresse, vue à travers la porte principale de la chemise, du sud.



Fig. 8. — Vue du raccord *e* entre la tour maîtresse et la chemise au nord-ouest. Noter l'arcature ménagée pour laisser place à l'accès au couloir *d*.

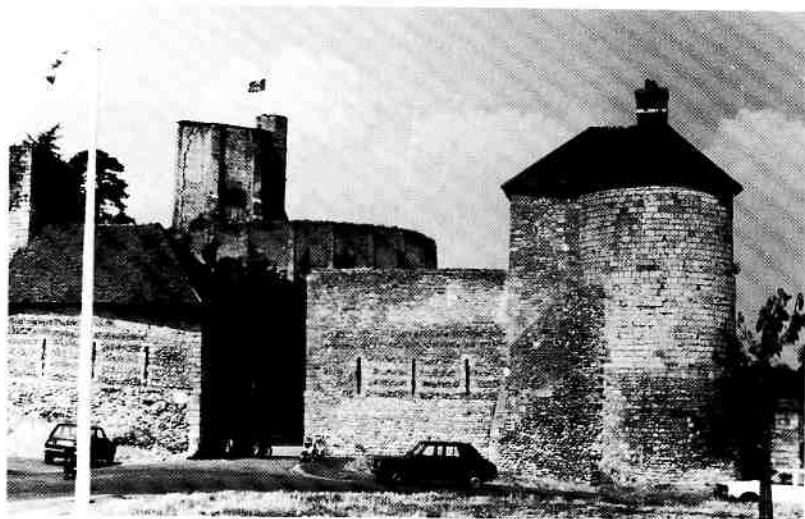


Fig. 9. — La tour 1 et la fausse-braie vues depuis le sud-ouest. En arrière-plan, la tour maîtresse sur sa motte.



Fig. 10. — La tour 3, vue depuis le nord-ouest.



Fig. 11. — La tour 4 vue depuis le sud-ouest.



Fig. 12. — Vue de la Porte des Champs depuis l'ouest.



Fig. 13. — La Tour du Diable (9) vue depuis le nord.



Fig. 14. — Le secteur de la Basse-Cour sud-est, vu depuis la motte. De gauche à droite, la Tour du Prisonnier (13), l'accès au secteur du Gouverneur (18), les restes du bâtiment nord (17), la Porte du Gouverneur (16).



Fig. 15. — Les restes du complexe du Gouverneur, vus depuis le nord-est. De gauche à droite, les contreforts d'angle du bâtiment nord (17), puis le massif carré de l'entrée au complexe (18).



Fig. 16. — La Porte du Gouverneur vue depuis la Basse-Cour, au sud-est.